



HAL
open science

La parenté de la langue berbère et du basque : nouvelle approche

Hector Iglesias

► **To cite this version:**

Hector Iglesias. La parenté de la langue berbère et du basque : nouvelle approche. 2011. hal-00614290v1

HAL Id: hal-00614290

<https://hal.science/hal-00614290v1>

Submitted on 11 Aug 2011 (v1), last revised 18 Aug 2011 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA PARENTÉ DE LA LANGUE BERBÈRE ET DU BASQUE : NOUVELLE APPROCHE

HECTOR IGLESIAS

Depuis le XIX^e siècle principalement, une possible parenté de la langue berbère avec le basque a déjà été envisagée par plusieurs auteurs. Mais seuls deux ou trois d'entre eux méritent vraiment d'être cités ici eu égard à l'importance de leurs travaux. Un de ces auteurs fut le savant d'origine allemande Hugo Schuchardt. Les deux autres savants qui doivent être cités en ce qui concerne cette question sont l'érudit espagnol Antonio Tovar et le chercheur autrichien Hans G. Mukarovsky.

C'est à partir de l'article d'Hugo Schuchardt intitulé « Baskisch-hamitische Wortvergleichen »¹, où l'auteur étudie cent cinquante-quatre mots basques qui pourraient être apparentés à la grande famille linguistique chamito-sémitique², que cette recherche prend véritablement une tournure scientifique. Cependant, les similitudes lexicales peuvent exister entre certains termes appartenant au vocabulaire usuel de plusieurs langues éloignées dans l'espace et le temps, pour impressionnantes et troublantes qu'elles puissent paraître, n'en restent pas moins fragiles et ne permettent pas toujours de tirer de conclusions sûres, le lexique d'une langue étant la plupart du temps extrêmement fluctuant étant entendu qu'il appartient au domaine de la langue le moins stable.

Il ne faut pas en effet tirer de conclusions hâtives, et encore moins définitives, de certaines similitudes car celles-ci peuvent parfois recevoir une ou d'autres explications — et parfois plus convaincantes —, c'est-à-dire des interprétations n'ayant parfois rien à voir, quelque étrange que cela puisse paraître ici aussi, avec une quelconque parenté supposée avec la langue comparée. En effet, pour « prouver » ou, pour le moins, tenter de démontrer de façon convaincante une parenté entre deux ou plusieurs langues, il paraît toujours préférable de faire appel à leur « structure interne » en cherchant pour cela à savoir si on peut y déceler des analogies.

1. La question « basco-berbère »

Hans Mukarovsky, dans les années soixante, reprit entièrement la question « basco-berbère », tombée un peu dans l'oubli, et cela principalement à la suite des travaux d'Ernst Zyhlarz, un auteur qui au cours des années trente avait affirmé, mais sans toutefois en apporter la preuve, et encore moins une alternative crédible, qu'il fallait abandonner les concordances lexicales entre le basque et les langues africaines — précisons en outre qu'à

¹ *Revue internationale des Etudes Basques*, t. VII, Paris, 1913.

² Parlers berbères, libyque ancien, égyptien ancien et son descendant qu'est le copte, langues couchitiques de la région éthiopienne, etc.

l'époque les hypothèses « africanistes » n'étaient guère en vogue en Europe, notamment en Allemagne³.

Mukarovsky s'attaqua donc à nouveau, on l'a dit, à cette question fort controversée, mais cette fois-ci en délaissant le vocabulaire afin de porter ses efforts en direction de la structure interne de ces deux langues. Il tenta pour cela de s'infiltrer à l'intérieur leur nature intime. Cela étant, Mukarovsky commit quelques erreurs dans le domaine, entre autres, de la phonétique historique ou diachronique du basque, ce qui invalida une partie de sa démonstration⁴.

Pourtant, il paraît encore exister d'autres pistes de recherche qui sembleraient plaider en faveur de la parenté « basco-berbère », pistes qui ne semblent pas avoir été abordées, quelque étrange que cela paraisse ; des hypothèses de travail inédites que nous allons à présent exposer le plus clairement possible en nous basant pour cela, dans un premier temps, sur les auteurs les plus qualifiés et les plus sûrs en la matière.

C'est à partir d'une observation méconnue, et cependant empreinte d'une considérable profondeur, de celui qui fut, après Miguel de Unamuno, le recteur de l'université de Salamanque après la guerre civile espagnole, c'est en effet en partant d'une constatation — déjà faite, il est vrai, quelque temps auparavant par Henri Gavel — du savant linguiste, et

³ L'article d'Ernst Zyhlarz était le suivant : « Zur angeblichen Verwandtschaft des Baskischen mit afrikanischen Sprachen » [« Sur la présumée parenté du basque avec les idiomes africains »], *Praehistorische Zeitschrift*, XXIII, fascicule ½, pp. 69-77, 1932, Vienne. Par la suite, cet article fit l'objet de la part de Gerhard Bähr d'un résumé en espagnol, une sorte de traduction des principaux arguments avancés par Zyhlarz, paru dans la revue internationale des études basques sous le titre « El Vasco y el Camítico », *RIEV*, pp. 240-244. Gerhard Bähr y souligne le ton « très critique et agressif », voire « polémique » de Zyhlarz (« muy crítico y agresivo », « polémico ») envers Schuchardt. L'attitude agressive de Zyhlarz tendait immanquablement à rendre, ce dont l'auteur ne paraissait guère se rendre compte à l'époque, sa « démonstration 'anti-africaniste' » suspecte à bien des égards — pourquoi en effet tant d'agressivité envers un savant de la stature de Schuchardt ? Mais il y a plus : la « démonstration » de Zyhlarz pouvait facilement être taxée non seulement de polémique, mais également, pour dire le moins, de spéieuse et hâtive. Gerhard Bähr, beaucoup plus prudent, ne semblait pas véritablement convaincu par les arguments, pour le moins singuliers, développés par Zyhlarz ; ceux concernant, entre autres, une prétendue absence en basque d'alternance vocalique distinguant les formes verbales perfectives des formes imperfectives, ce qui paraît inexact puisque, comme nous le verrons par la suite, cette alternance vocalique semble exister. En outre, comme le soulignait également Gerhard Bähr, Ernst Zyhlarz ne présente aucune « autre théorie » (« sin presentar otra teoría »), ce qui est, on le sait, considéré dans le monde de la recherche comme une démarche a-scientifique. Il est nécessaire en effet de prendre en compte le contexte dans lequel écrivait Ernst Zyhlarz. C'est en effet à la même époque à laquelle l'explorateur, également d'origine allemande, Leo Frobenius (1873-1938), considéré comme une des rares lumières intellectuelles de l'histoire coloniale, faisait paraître son ouvrage intitulé *Histoire de la civilisation africaine*. Il s'agissait d'un ouvrage où il affirmait, entre autres, que le continent noir possédait une culture et des civilisations propres, des affirmations totalement scandaleuses pour les « cercles érudits » occidentaux de l'époque.

⁴ Les principaux travaux de Mukarovsky concernant le sujet sont constitués par les articles suivants : « El Vascuence y el Berber » , *Euskera*, XVII, 1972, pp. 5-48, article constituant la version espagnole d'un autre article en langue allemande intitulé « Baskisch und Berberisch », *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes (WZKM)*, T. 59/60, Vienne, pp. 52-94 ; « Les rapports du basque et du berbère », *Compte rendus du Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-Sémitiques (GLECS)*, t. X, Paris, pp. 177-184 ; « Baskisch-berberische Entsprechungen [concordances basco-berbères] », *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes (WZKM)*, T. 62, Vienne, pp. 32-51 ; « Über die Lautgesetzmäßigkeiten berberisch-baskischer Entsprechungen [Sur les régularités phonétiques des concordances basco-berbères] », *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft (ZDMG)*, supplément I, XVII^e Journée Allemande des orientalistes (discours), Wiesbaden, pp. 1137-1143.

« bascologue » averti, que fut Antonio Tovar que prendra solidement appui notre démonstration.

Tovar, dans un petit ouvrage intitulé *La lengua vasca* et dont la seconde édition parut en 1954, souligne un fait d'une grande importance et qui est passé inaperçu.

Voici ce qu'écrivait le savant bascologue :

« Así sabemos que en inicial de palabra el vasco rechaza las consonantes sordas, y así transforma palabras extranjeras : *bake*, 'paz' [fr. 'paix'] < *pace(m)*; *bike*, 'pez' [fr. 'poix, résine, goudron'] < *pice(m)*; *gela*, 'cuarto' [fr. 'chambre'] < *cella*; *girstino*, 'cristiano' [fr. 'chrétien'] < *cristi(a)no*; *gerezi*, 'cereza' [fr. 'cerise'] < *cerasia*; *dembora*, 'tiempo' [fr. 'temps'] < *tempora* »⁵.

Il poursuivait :

« Esto se halla también en palabras de los fondos primitivos de la lengua : *da*, 'es', *dira*, 'son', *en cuanto forman un todo con la negación antepuesta reaparecen con sorda inicial*⁶ : *ezta*, 'no es', *eztira*, 'no son'. Lo mismo : *du*, 'tiene', *dute*, 'no tienen', con negación son *eztu*, *eztute* ».

Ce paragraphe pourra, à bien de égards, paraître obscur au lecteur non averti et peu rompu aux subtilités de la phonétique historique de la langue basque. En voici présent l'explication exposée de la façon la plus claire qui soit : le basque, à l'instar de bien d'autres langues, possède une série d'occlusives « sourdes » *p-*, *t-*, *k-* à laquelle correspond une série d'occlusives « sonores » *b-*, *d-*, *g-*.

Une unité ou réalisation phonique est dite « sourde » ou « non voisée » lorsque celle-ci est produite sans l'intervention de vibrations au niveau des cordes vocales. En revanche, une unité phonique sera dite « sonore » ou « voisée » lorsque son articulation s'accompagnera, toujours au niveau des cordes vocales, de vibrations. En sorte qu'en basque, entre autres, seule l'existence ou non de vibrations différenciera la bilabiale sourde *p-* de la bilabiale sonore *b-*, l'apico-dentale sourde *t-* de l'apico-dentale sonore *d-*, la dorso-vélaire sourde *k-* de la dorso-vélaire sonore *g-*.

Or, tous les mots basques⁷, qu'il s'agisse de mots primitifs ou d'emprunts d'origine celtique, latine ou autres, ayant eu à l'initiale une occlusive sourde (à savoir *p-*, *t-*, *k-*) ont vu celle-ci se transformer, à une époque que certains linguistes arrivent plus ou moins à dater comme nous le verrons par la suite, c'est-à-dire grosso modo au cours des premiers siècles de notre ère, en occlusive sonore (c'est-à-dire *p-* → *b-*, *t-* → *d-*, *k-* → *g-*) et cela à la suite d'un besoin irréprouvable et implacable éprouvé par une génération donnée de locuteurs — ici en l'occurrence des locuteurs proto-bascophones —, sans que l'on sache cependant quel est

⁵ Tovar, 1954, *La lengua vasca*, p. 44.

⁶ C'est nous qui soulignons : « Cela est également le cas dans les mots primitifs de la langue : *da*, 'il (elle) est', *dira*, 'ils (elles) sont', *car lorsqu'ils* [précisons qu'en espagnol la nuance, assez subtile il est vrai, exprimée au moyen de l'expression 'en cuanto + verbe' doit être nécessairement traduite en français par une expression telle que : 'car lorsque...' ou bien 'à partir de l'instant où...'] *forment un tout moyennant la négation placé devant ils réapparaissent munis d'une sourde initiale* : *ezta*, 'il (elle) n'est pas', *eztira*, 'ils (elles) ne sont pas'. De même : *du*, 'il (elle) a', *dute*, 'ils (elles) ont', au moyen d'une négation deviennent *eztu*, *eztute* ».

⁷ Il existe des exceptions qui appellent toutes cependant une explication particulière. Il s'agit toujours en effet d'exceptions qui confirment la règle selon laquelle en basque les sourdes initiales se sont sonorisées.

l'origine de ce phénomène, relativement mystérieux, que nombreuses langues connaissent au demeurant : c'est en effet ce phénomène linguistique, quelle que soit sa provenance et sa raison d'être profonde, qui est à l'origine de l'évolution phonétique des langues et notamment du caractère régulier des changements phonétiques de celles-ci⁸.

Or si on tient compte des dires, cités plus haut, d'Antonio Tovar, dont un des disciples fut, entre autres, le linguiste et érudit Luis Michelena, en basque ce ne serait pas la sifflante sourde dorso-alvéolaire, représentée actuellement dans l'orthographe euskarienne moderne par la lettre ou graphie *z*, qui aurait entraîné l'assourdissement des occlusives sonores postérieures⁹, mais au contraire, c'est cette même sifflante sourde, présente ici dans la particule négative *ez*, « non », qui aurait empêché¹⁰ la sonorisation ultérieure du *d*¹¹, à l'origine initial¹².

⁸ Toutes les langues, la langue basque incluse, et même les plus « normées » comme le français, et donc en théorie les plus « stables », en l'occurrence du point de vue de l'écrit, continuent cependant et inexorablement au cours des décennies, à évoluer du point de vue phonétique et également phonologique, et cela de génération en génération et de façon tout à fait imperceptible (au sein d'une même famille le grand-père ne prononcera plus les mots de sa langue maternelle, quelle que soit le type et la nature de celle-ci, comme le fera son petit-fils qui est censé pourtant parler la même langue) en sorte qu'au fur et à mesure que le temps passe toutes les langues se modifient plus ou moins rapidement, ne se prononcent plus de la même façon, certains mots acquérant même une signification différente.

⁹ Comme on le pensait, par exemple et entre autres, en ce qui concerne la forme verbale *ezta*, « il (elle) n'est pas » : une forme verbale qui ne serait donc pas en conséquence issue, comme certains pouvaient et pourraient encore le croire, d'un prototype **ezda* < **ez* + *da* où le *d* initial de *da* (c'est-à-dire « il (elle) est », représentant la troisième personne du singulier du verbe *izan*, « être ») se serait assourdi au contact de la sifflante sourde précédente, c'est-à-dire un *z* provoquant l'assourdissement de l'occlusive postérieure, soit : *zd* > *zt*.

¹⁰ Hypothèse déjà avancée, on l'a dit, par Henri Gavel qui admettait qu'une sonore « peut devenir (ou redevenir) » une sourde lorsqu'elle est immédiatement précédée de certaines consonnes la protégeant de la sonorisation. En effet, la seconde hypothèse [*i. e.* redevenir sourde, c'est-à-dire, d'après Gavel, à son état présumé d'origine] « n'est pas moins vraisemblable que la première » car « il est difficile de dire s'il s'agit ici de la transformation d'une sonore initiale primitive [...] en la sourde correspondante [...] sous l'influence de la sourde précédente *z* [*i. e.* dans par exemple *ez* de *ezpadakit*, « si je ne (le) sais pas » ~ **pa* → *badakit*, « je (le) sais », etc.] ou, au contraire, du maintien » d'une sourde initiale primitive, cf. Gavel, *Eléments...*, p. 325, § 150. De façon encore plus explicite, il écrivait également, *op. cit.*, pp. 140-141, § 63 : « si l'association de mots est une de celles qui sont courantes, par exemple s'il s'agit de la négation *ez* et d'une forme verbale, la sonore devient sourde ; ou plutôt, semble-t-il (au moins pour la plupart des cas), elle le redevient, car, ainsi que nous le verrons par la suite, il semble que dans un grand nombre de mots qui commencent aujourd'hui par une sonore, cette consonne initiale ait été une sourde à l'origine, et n'aurait fait que conserver son articulation primitive après la sifflante. Ex : les formes verbales *da*, *duzu*, *dakit*, *gira*, donnent respectivement, combinées avec la négation : *ezta*, *eztuzu*, *eztakit*, *ezkira*. De même la particule *ba-*, qui correspond pour le sens à la conjonction française 'si', devient (ou redevient) *pa* lorsqu'elle est précédée de la négation *ez*. »

¹¹ C'est-à-dire que l'on rencontre, entre autres, dans plusieurs formes verbales basques, à savoir : *da*, *dira*, *dut*, *ditut*, *dute*, etc.

¹² En raison du fait qu'en basque ce fameux *d*, précédemment initial, n'apparaît plus évidemment à l'initiale des phrases négatives — à la suite de la « soudure », courante et en théorie obligatoire en phonétique basque, de la particule négative précédant le *d* initial : (*e*)*zt*.

Les formes verbales basques commençant par un *d-* seraient en conséquence toutes issues de prototypes où à l'initiale on aurait eu en réalité affaire à un **t-*, d'où : **t-a* > *d-a*, « elle / il est » ; **t-u-t* > *d-u-t* ; **t-[it]-u-t* > *d-[it]-ut*¹³ ; etc.

Or, si on admet l'hypothèse selon laquelle le *d-* initial, marquant dans la conjugaison basque la troisième personne¹⁴ et dans lequel Hugo Schuchardt voyait le vestige d'un pronom de troisième personne **d(a)*-¹⁵, aujourd'hui disparu, celle-ci *ne serait en fin de compte rien d'autre que le résultat de la sonorisation d'un plus ancien préfixe *t(a)-*.

2. La question de la sonorisation des occlusives initiales

Il est nécessaire de préciser certains points concernant ce phénomène de sonorisation. La reconstruction du système phonologique du proto-basque mettrait en lumière la non-existence au sein de celui-ci des occlusives *p*, *t*, *k* en début de mot et cela interdirait en conséquence les comparaisons fondées sur de telles bases, c'est-à-dire des rapprochements lexicaux ou, entre autres, d'éléments morphologiques effectués avec d'autres langues.

Le raisonnement réside dans le fait que ces sourdes n'auraient en fait eu de véritable existence que dans les emprunts lexicaux, notamment ceux d'origine latine (d'où le latin *p-ace(m)* → *b-ake*, etc., cf. *infra*), mais non pas dans le lexique *primitif* du proto-basque car à l'époque de la romanisation, c'est-à-dire au début de notre ère, ces sourdes primitives avaient cessées d'exister ou, pour le moins, étaient en passe de ne plus exister, d'où l'impossibilité qui aurait été la leur d'aboutir ultérieurement en basque à *b-*, *d-*, *g-*, autrement dit d'être sonorisées.

En conséquence, les comparaisons basées sur l'existence de sourdes initiales primitives ne pourraient être acceptées. Une lecture attentive des travaux d'André Martinet et, entre autres, de ceux de Luis Michelena ne permet pas toutefois de trancher car dans ce type de recherche les certitudes sont en effet peu nombreuses.

Les travaux du bascologue Henri Gavel, que Martinet et Michelena ne manquent pas de citer à plusieurs reprises, signalaient, en ce qui concerne la question du *p* initial — et en contradiction avec ce qui a été dit plus haut —, qu'« aucun mot vraiment très ancien, disons-nous, n'a pu échapper à l'action de cette loi [de sonorisation], que ce mot fût d'emprunt ou de *pure souche*¹⁶ basque »¹⁷, ces travaux admettant même la possibilité que *toutes* les sonores *b-*, *d-*, *g-* fussent issues d'anciennes sourdes primitives.

Le doute réside dans le fait qu'on ne comprend pas quelles auraient pu être alors les véritables raisons ayant pu provoquer cette sonorisation.

¹³ L'explication est en réalité un peu plus complexe puisque la forme verbale *dut*, « je l'ai » serait en fait issue d'un prototype **da-DU-da* ou plutôt, comme on vient de le voir, **ta-DU-da* > **da-(D)U-da* > **daud* > *dot* > *dut* / *det*.

¹⁴ C'est-à-dire au singulier et au pluriel du présent de l'indicatif.

¹⁵ Schuchardt, 1923, *Primitiae linguae vasconum : Einführung ins Baskische*, § 3.

¹⁶ C'est nous qui soulignons.

¹⁷ Gavel, *op. cit.*, p. 316, § 149, III. Luis Michelena, dont sa *Fonética* doit beaucoup aux travaux d'Henri Gavel comme il le reconnaît lui-même, ne dit rien d'autre lorsqu'il écrit : « Su anterior falta de sonoridad [des occlusives *p*, *t*, *k*] en inicial ha podido conservarse en las sordas que tras sibilante, posición de neutralización, no se pronuncian aspiradas en ningún dialecto (*du*, 'lo ha' / *eztu*, 'no lo ha', etc.) », cf. *Fonética Histórica Vasca*, p. 254, § 12.18.

D'après Martinet une des explications du phénomène de sonorisation pourrait être la suivante : le basque aurait connu à une époque reculée, période que l'on ne peut pas dater avec exactitude, une opposition phonologique entre une série d'occlusives sourdes initiales /p-, t-, k-/ et une série d'occlusives sonores et également initiales /b-, d-, g-/.

Pour cet auteur, le proto-basque distinguait deux séries d'occlusives : une « forte », principalement en position initiale de mot¹⁸ et une série « douce » caractérisant les consonnes occlusives précédant des voyelles inaccentuées, à savoir principalement, dans le cas présent, les occlusives intervocaliques, d'où l'expression « position faible ».

D'une part, les occlusives « fortes » /p t k/ étaient réalisées en tant que sourdes aspirées [ph-, th-, kh-] en position initiale, dite « forte », et en tant que sourdes non aspirées en position intervocalique, dite également « faible », [-p-, -t-, -k-].

Les occlusives « douces » /b d g/ auraient été, en revanche, réalisées en tant que sourdes douces [b-, d-, g-] en position initiale, dite également « forte », et en tant que spirantes ou fricatives en position intervocalique, dite également « faible », [-β-, -δ-, -γ-].

Une des principales conclusions de tout cela est que le phonème /t-/ initial du proto-basque aurait connu une réalisation en tant que sourde aspirée [th-] pour aboutir, après une étape en tant que spirante sourde [θ-]¹⁹, à [h-] puis à zéro, soit l'évolution qui suit : /t-/ > [th-] > [θ-] > [h-] > Ø. Cela paraît corroboré, en partie du moins, par les faits (non signalés par Martinet mais qui paraissent cependant lui donner pleinement raison) qui suivent : les inscriptions aquitaines (la langue aquitaine étant d'ordinaire considéré comme apparentée au proto-basque) attestent en effet l'existence d'un élément anthroponymique aquitano-ibérique *Talsco*²⁰ qui alterne avec l'élément anthroponymique, également aquitain, *Halsco*- (i. e. l'évolution *Halsco*- → génitif latin²¹ : *Halsco(nis)*, « [fille] (d') *Halsco* ») présent également dans l'anthroponyme, toujours d'origine aquitainique, *Halscotar(r)* → génitif latin : *Halscotarr(is) (filiae)*, « (fille) (d') *Halscotar(r)* ».

En outre, cela viendrait renforcer le fait selon lequel le nom du peuple aquitain appelé au début de notre ère *Tarbel(l)-i* (il s'agit de la forme « latinisée », en français académique « les Tarbelles » ou « Tarbelliens »), un peuple qui habitait *grosso modo* les actuelles provinces du Labourd et de la Basse-Navarre ainsi qu'une partie du Sud des Landes et une autre de l'actuel Béarn, se retrouverait dans le toponyme actuel *Arberoa*, « pays d'Arbéroue », Basse-Navarre, autrefois *Arbeloa*, 1264, *Arberoa*, 1280.

L'évolution phonétique aurait été la suivante : *Tarbel-* > **Tharbel-* > **Harbel-* > *Arbel-o-(a)* > *Arbe-r-o-(a)*, c'est-à-dire « le (-a) 'lieu', 'pays', 'région' (= -o- ?) de la pierre noire, ardoise = *arbel* » ; mais la signification exacte du suffixe -o n'est pas connue, peut-être un suffixe de nature locative ou adjectivale : *zabal* → le nom *Zabal-o*, « lieu vaste, aplani » (?), *garai* → le nom *Garai-o*, « lieu élevé » (?), etc.

¹⁸ D'où l'expression ultérieure de « position forte » (à ne pas confondre avec l'expression « série forte » mentionnée auparavant), ce qui impliquerait en outre que le proto-basque fût accentué sur la syllabe initiale.

¹⁹ C'est-à-dire une fricative ou spirante interdente sourde comme dans l'anglais *thick*, « épais, -aisse »

²⁰ Terme qualifié d'« aquitano-ibérique » car il s'agit d'un élément apparaissant également en ibère sous la forme *Talsco* / *Talscu*.

²¹ Car il s'agit évidemment d'une forme « latinisée », c'est-à-dire coulée dans le moule de la déclinaison latine.

Cela confirmerait également l'hypothèse émise par certains spécialistes selon laquelle l'élément **TAR(r)*- constituerait une racine pré-indo-européenne signifiant, entre autres, « pierre, roche ». Il ne s'agit toutefois que d'une hypothèse qui, quoique plausible, ne peut être prise pour une certitude car, contrairement aux formes *Talsco-* → *Halsco-*, attestées par les inscriptions aquitaines et ibériques, dans le cas présent il est impossible d'affirmer que le toponyme bas-navarrais *Arbeloa* → *Arberoa* continue le nom de peuple aquitain *Tarbel(l)-i*. On a également cru reconnaître le nom de ce peuple dans le nom de hameau béarnais appelé Castetarbe (commune d'Orthez, autrefois *Castet-Tarbe*, 1360).

Luis Michelena admettait que l'hypothèse d'André Martinet était vraisemblable, mais principalement — et uniquement — du point de vue strictement théorique, c'est-à-dire du point de vue de la théorie dite structuraliste. Martinet signalait également que son hypothèse n'était en réalité rien d'autre qu'une tentative de reconstruction théorique.

C'est pourquoi il est, sinon inexact, du moins prématuré, d'affirmer, comme le font quelques auteurs²², que le proto-basque ne connaissait pas, et n'aurait jamais connu, à l'initiale du mot les phonèmes /*p-*, *t-*, *k-*/, ce qu'une lecture, même sommaire, des travaux de Martinet, doublée d'une lecture de ceux de Gavel et de Michelena, on l'a dit, infirme.

Il serait également prématuré d'affirmer qu'en proto-basque tous les /*p t k*/ à l'initiale des mots appartenant au *fonds primitif indigène*, à savoir les termes non empruntés, entre autres, au latin, auraient disparu (à savoir : *t- > h- > Ø-*), ce que Martinet et Michelena se gardaient pareillement de prétendre.

Nous citerons en effet un vocable pour lequel la théorie de Martinet ne peut guère s'appliquer, autrement dit reste inopérante. Il s'agit d'un terme indigène « cantabro-pyrénéen », ou plus exactement « aquitano-pyrénéen », rapporté par Pline et concernant le vocabulaire autochtone utilisée au début de notre ère par les mineurs aquitano-pyrénéens, notamment par les plus célèbres d'entre eux : les Tarbelles²³.

Ce mot est : *TASCONIUM* (*i. e.* < *TASC-[-ONIUM]*), « terra alba similis argillae, ex qua catini fiunt »²⁴, c'est-à-dire un terme indigène désignant une sorte de terre blanchâtre avec laquelle on fabriquait des creusets pour la coupellation de l'or. Le mot n'est pas d'origine latine, pas plus que celtique. Il est acquis qu'il s'agit d'un terme d'origine obscure, à coup sûr pré-indo-européenne²⁵.

²² Trask, *op. cit.*, p. 128 : « Such words as *tutur*, 'crest', *trikatu*, 'rest', *kosko*, 'acorn cap' and *muga*, 'boundary', found also in neighbouring Romance languages, have often been regarded as loans from Basque. But the first two of these words would have been absolutely impossible in Pre-Basque, while the other two could only have existed in different forms (such as **gosko* and **buga*) », c'est-à-dire : « Des mots tels que *tutur*, 'crête', *trikatu*, '(s)' arrêter', *kosko*, 'crâne, coquille d'œuf' et *muga*, 'frontière', que l'on rencontre aussi dans les langues romanes voisines [du Pays basque], ont souvent été considérés comme des emprunts au basque. Mais l'existence des deux premiers mots aurait été impossible en proto-basque [ou 'pré-basque'], alors que les deux autres auraient seulement pu exister sous des formes différentes (telles que **gosko* et **buga*) ».

²³ La réputation des Tarbelles, en ce qui concerne les techniques d'exploitation des mines, était grande durant l'Antiquité.

²⁴ Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 69.

²⁵ On citera également un court passage de l'article du savant Vittorio Bertoldi, 1931, « Problèmes de substrat », *BSL*, pp. 98-99, eu égard à la valeur, encore actuelle, de ses dires : « Ce n'est pas le seul mot exotique qui a dû frapper le flair linguistique de Pline. A côté de *GANDADIA* Pline mentionne une douzaine de mots se rapportant tous à la terminologie technique des mines : *AGOGAE*, *APISTACUS*, *ARRUGIA*, *BALUCA*, *BALUX*, *CORRUGUS*, *CUNICULUS*, *PALAGA*, *PALACURNA*, *SEGUTILUM*, *STRIGILES*,

Ce terme existe encore de nos jours en basque sous la forme *toska*²⁶, « argile blanche qui entre dans la fabrication de la porcelaine »²⁷; d'après le dictionnaire de Duvoisin « terre blanche »²⁸.

Il est nécessaire, encore une fois, de préciser que ce terme ne peut être un emprunt issu du latin car le terme était employé par les indigènes aquitano-pyrénéen à une époque antérieure à l'arrivée des Romains, point sur lequel tous les chercheurs sont unanimes.

Ce qui est remarquable dans le cas présent est que si l'hypothèse de Martinet était entièrement exacte on aurait dû aboutir en basque à une forme telle que **(h)osk-* ou **(h)ask-* (< *toska/tasko* < TASCONIUM). La seule façon de contourner cette difficulté, qui pour théorique qu'elle puisse paraître n'en reste pas moins réelle, serait d'admettre qu'il ne s'agit pas, en ce qui concerne ce mot euskarien, d'un terme que le basque aurait directement hérité d'un parler indigène cantabro-pyrénéen que nous appellerons « proto-basque » ou « proto-euskarien ».

Or, cette option, voire cette issue, paraît, on l'a vu, difficile à envisager. Le terme n'apparaissant ni en français, ni en espagnol, il faudrait nécessairement imaginer que le basque²⁹ aurait, au cours du Moyen-Âge, emprunté au gascon ce terme préceltique (et vraisemblablement pré-indo-européen) alors que la langue basque est à l'origine elle-même déjà une, voire LA, langue pré-indo-européenne par excellence !

Ce serait là en effet un raisonnement pour le moins singulier et tortueux qui ne peut que laisser sceptique. L'hypothèse la plus économique ne peut être dès lors que la suivante : c'est le basque qui a conservé le terme depuis la plus haute antiquité sous la forme à peine altérée *toska*, et cela à la suite d'une métathèse, des plus classiques en basque, étant donné, souligne Bertoldi, que si on veut « prendre une valeur géographique plus précise, le domaine de TASC[-ONIUM] se trouv[e] ainsi étendu à une unité physique qui a pour points extrêmes Santander et Toulouse et pour centre le système orographique des Pyrénées. C'est dans le

TALUTIUM, URIUM, mots qui, en même temps que les récits des auteurs grecs et latins, témoignent de l'intense activité de l'Ibérie. Or, s'il y a un trait commun à tous ces termes, de caractère négatif, il est vrai, c'est qu'ils sont tous d'origine obscure. Rien de surprenant à cela ; car les auteurs anciens attestent unanimement que les gisements aurifères de l'Ibérie avaient été en grande partie exploités par les indigènes dès avant la conquête romaine. César décrit, par exemple, les 'Aquitani longe peritissimi' dans l'art de pratiquer les galeries des mines (CUNICULI), 'propterea quod multis locis apud eos aeariae secturaeque sunt' (De b. G., III, 21). C'était un trait que les Aquitains avaient surtout en commun avec les Cantabres (Pline, XXXIV, 158, 164). Cette supériorité technique des peuplades cantabro-pyrénéennes à l'égard des Romains justifie les richesses d'une terminologie minière indigène, dont Pline nous a transmis les curieux échantillons mentionnés plus haut ».

²⁶ A la suite d'une métathèse vocalique (*tAskO* ↔ *tOska*) qui n'intéresse pas cependant la présente démonstration car il s'agit ici d'un phénomène secondaire.

²⁷ Azkue.

²⁸ En béarnais, on a *tasko*, « motte de terre couverte d'herbe » en regard du vocable aragonais *táska*, « id. » (parler d'Ansó et de Bielsa). Le parler de Cantabrie (dialecte de la Montaña, Santander) connaît le vocable *tascón*, « la hierba recogida ». L'ancien provençal a *tasca*, *tasque*, « tranche de terre gazonnée ». Ces termes d'origine inconnue n'ont rien à voir avec les mots issus de la racine *tasc*, « battre » → *tasca*, « espadar el lino », etc., cf. J. Jud, *Romania*, XLIX, p. 411.

²⁹ Le terme est commun à tous les dialectes.

cadre de cette unité que l'on a essayé, et parfois non sans succès, de jalonner un substrat linguistique dont le basque dans son extension actuelle représente un îlot. »³⁰

L'*Orotariko Euskal Hiztegia* / *Diccionario General Vasco* publié à l'origine sous la direction de Luis Michelena (la publication n'a pas encore été achevée) ainsi que le *Diccionario Etimológico Vasco* d'Antonio Tovar et Manuel Agud citent tous les deux, en ce qui concerne ce terme indigène *toska*, une variante ultérieurement sonorisée *doska*.

Un autre exemple pourra être cité : il existait d'après Ptolémée une cité vasconne appelée *Tárraga*. On l'identifie d'ordinaire avec l'actuel village navarrais de Larraga (Ribera, bailliage d'Olite, autrefois *Larraga*, 1128) — il se peut également qu'il s'agisse de l'actuel village appelé Larragueta (*cedea* d'Ansoáin, Pampelune) dont le nom était autrefois également *Larraga*, 1249, *Larraga prope Loçam*, 1276).

Il est nécessaire, ici aussi, de préciser que cette antique cité des *Vascones* porte un nom non seulement d'origine prélatine, mais en outre également préceltique, c'est-à-dire dès lors et un nom pré-indo-européen.

Autrement dit, cette cité de *Tárraga* (avec *T-* initial) existait — à l'instar du nom du peuple aquitain des *Tarusates*³¹ ; ainsi que de l'ethnonyme *Tarbelli* cité auparavant, cf. *supra* — avant l'arrivée des Romains. Il s'agit en conséquence d'un nom indigène appartenant au *substratum* originel d'une des régions septentrionales de la péninsule Ibérique, en l'occurrence ici une région vasconne.

Nous sommes non seulement en présence d'un toponyme vascon commençant par un /t-/, mais en outre, si on en croit Michelena, pour aboutir à Larraga, il a dû obligatoirement se produire à un moment donné un phénomène de sonorisation de l'initiale de ce toponyme indigène primitif (*Tárraga* > **Darraga*) étant donné que la forme médiévale *Larraga* ne peut être envisagée qu'en partant d'une alternance, bien attestée en basque, *d-* / *l-*, soit à l'arrivée l'évolution qui suit : *Tárraga* > **D-arraga* / *L-arraga*.

³⁰ Bertoldi, *op. cit.*, p. 102.

³¹ Les *Tarusates* habitaient vraisemblablement dans la région de Tartas et d'Aire-sur-Adour, c'est-à-dire les régions actuelles du Marsan, de la Chalosse et du Tursan (sud-est de l'actuel département des Landes). Ils avaient pour voisins, à l'est les *Elusates*, au sud les *Benearnî*, à l'ouest les *Tarbelli* et au nord-ouest les *Cocosates*. Le suffixe préceltique et « ethnonymique » *-ātes* est d'origine ligure ou « liguroïde » (en ce qui concerne le problème des Ligures, cf. *infra*). Il implique que les *Tarusates* habitaient une localité non identifiée appelée **Tarusa* > *Tarusātes* > *Tarusātes*, « habitants de **Tarusa* » à l'instar, entre beaucoup d'autres, des *Elusates* (< *Elusātes*) qui habitaient la cité d'*Elusa* (toponyme attesté,auj. mod. Eauze), des *Tolosates* (< *Tolosātes*) qui habitaient la cité préceltique de *Tolosa* (toponyme attesté,auj. mod. Toulouse), voire des *Cocosates* (< *Cocosātes*) qui habitaient la cité aquitanique de **Cocosa* (toponyme attesté sous la forme *Caequosa* dans l'Itinéraire d'Antonin datant de la fin du III^e siècle après Jésus-Christ ; l'antique cité était probablement située dans les environs de Morcenx, soit à Laharie, soit à Garrosse) — cf. également les *Sibusates* dont les variantes attestées dans les manuscrits étaient : *Sibulates*, *Suburates*, *Sibusates*, peuple cité par César, c'est-à-dire les *Sybillates* de Pline (où la graphie *y* = *u*, cf. *supra*, note, p.), à savoir les *Suburātes* / *Subulātes*, « les habitants de **Subura* / **Subula* », toponyme attesté au cours du Moyen-Âge sous la forme *Vallis Subola*, 635, Frédégaire ; *Subola*, 1178, cartulaire de Sauvelade ; il s'agit du nom de l'actuelle province de Soule, en basque *Soule*, nom qui paraît explicable à partir d'une métathèse vocalique ultérieure : *SubOIA* > **SubAIO* > **SubElo* > *Subero* / *Zubero* (à la suite du passage *l* > *r* et avec *Z* dans l'orthographe basque moderne ; cf. également le patronyme basque actuel et méridional *Zubero*) —, etc.

La conclusion de tout cela est simple : en basque, un /t-/ initial originel, c'est-à-dire appartenant au *fonds primitif indigène* de la langue, n'aurait donc pas été systématiquement éliminé — comme le prévoyait pourtant l'hypothèse structuraliste de Martinet —, mais dans certains cas il a même subi la même loi de sonorisation (TASCO- > *toska* > *doska* et *Tárraga* > **Darraga* / *Larraga* les exemples les plus limpides) ayant affecté les emprunts lexicaux ultérieurs, notamment ceux d'origine latine — bien que le cas de l'antique toponyme *Tárraga* soit en réalité plus délicat à manier que le premier³², les faits semblent être là.

Pour contourner les deux exemples cités plus haut — on pourrait probablement en mentionner d'autres —, il serait nécessaire en effet de se lancer dans toute une série de démonstrations se caractérisant principalement par une grande, sinon extrême, complication, autrement dit des démonstrations qui seraient en outre la plupart du temps aussi laborieuses que sinueuses, c'est-à-dire, en résumé, des démonstrations vaines.

En résumé et à titre de conclusion, du point de vue strictement théorique — n'oublions pas que la démonstration de Martinet est également, comme il le signale lui-même, purement théorique puisqu'il n'existe aucune certitude en la matière —, il est possible qu'un ancien phonème /t-/ initial appartenant au fonds primitif de la langue de se soit non seulement conservé en basque, mais également se soit sonorisé par la suite. En conséquence, rien n'interdit, en théorie, de postuler pour le préfixe *d-* caractérisant en basque la troisième personne du singulier un prototype **t-*.

En ce qui concerne le berbère ou plutôt le proto-berbère, autrement dit ce qu'on appelle d'ordinaire le libyque ou « libyco-berbère », le berbérisant danois K. Prasse a montré que certains morphèmes du berbère moderne existaient déjà au début de notre ère, ou du moins paraissent être attestés dans les inscriptions libyques de l'Antiquité. C'est le cas pour le morphème *t-* représentant en berbère le préfixe de la troisième personne du singulier des verbes³³.

3. Le préfixe *t-* : pronom de troisième personne ?

On pourra rétorquer que, quand bien même la forme **d(a)-* postulée par Schuchardt eût résulté de la sonorisation d'une plus ancienne forme préfixe **t(a)-*, cela n'apporterait rien de nouveau à la question. En effet, que le proto-basque ait possédé un pronom de troisième personne **d-a-* (avec une sonore à l'initiale suivie d'un élargissement vocalique en *-a-* présent dans la forme verbale synthétique *d-a-BIL-a-Ø*, « elle / il marche ») ou **t-a-* (avec une sourde initiale), on ne voit pas en quoi cela pourrait modifier la question.

Or ce n'est pas le cas car cela entraîne en effet des conséquences dans le domaine des comparaisons « basco-berbères ». Prenons, par exemple, deux des principaux parlers berbères : le kabyle et le touareg. Dans les parlers kabyles d'Algérie « labourer » se dit *krez* (ici la lettre *z* représente la chuintante sonore *j* que l'on rencontre dans le mot français *jeu*). Un autre exemple intéressant nous sera donné également par le verbe touareg *as* qui signifie « arriver à » (où le *s* représente la sifflante sourde rendue en basque par la lettre *z*³⁴).

³² Délicat car il est possible que cette cité vasconne fût en réalité une localité peuplée par une population ne parlant pas proto-basque ou, si on préfère, un idiome vascon ! Cela peut paraître curieux aux non-spécialistes, mais il n'est pas sûr en effet que tous les *Vascones* fussent des proto-bascophones.

³³ Prasse, 1972 « Parenté berbère-libyque », chap. II, in *Manuel de grammaire touarègue*, t. III, Copenhague.

³⁴ On pourra constater en outre que ce verbe touareg *as* semble entretenir de curieuses affinités avec le radical verbal (*h*)*az* qu'on trouve dans le participe passé basque (*h*)*azi* < (*h*)*azi*, « croître, élever »).

Les verbes berbères connaissent une conjugaison constituée de suffixes et de préfixes indiquant, comme en basque, le genre³⁵, le nombre et la personne. En sorte que la conjugaison des verbes berbères présente certaines similitudes avec la conjugaison dite synthétique que connaissent quelques verbes basques. Cette dernière est en effet considérée par les linguistes spécialistes du système verbal euskarien comme étant archaïque, l'autre conjugaison, dite périphrastique³⁶, étant d'origine plus récente.

De nos jours, seuls quelques verbes utilisent encore couramment une forme synthétique, les plus connus étant, entre autres, *joan*, « aller » (radical-verbal -*OA*-) et *etorri*, « venir » (radical -*TORR*-), etc. Néanmoins, au XVI^e siècle, les formes basques dites synthétiques telles que, entre autres, *erran*, « dire » (radical-verbal -*RRA*-), *ikusi*, « voir » (radical-verbal -*KUS*-), *egin*, « faire » (radical-verbal -*GI*-), etc., étaient encore très utilisées et répandues comme le montrent clairement les plus anciens textes basques connus.

Or, à la troisième personne du présent de l'indicatif au singulier et au pluriel, la langue basque utilise, en ce qui concerne la conjugaison synthétique, un préfixe verbal, on l'a vu, *d-* accolé à un radical verbal, par exemple : *d-OA-Ø*, « elle / il va ». Si l'hypothèse d'Antonio Tovar est bonne, alors il faut obligatoirement postuler une prototype **t-OA-Ø* (> *d-OA-Ø* à la suite de la sonorisation de l'initiale) conservée dans la forme *eztoa*, « elle / il ne va pas » < **ez + toa*³⁷.

Prenons à présent la forme *du*, « elle / il a » : on reconstruit pour celle-ci un prototype **daDU-Ø* où le préfixe *d-* (avec un élargissement vocalique en *-a-*) doit en conséquence, on l'a dit, être issu d'un plus ancien **t-* qui aurait été présent dans une ancienne forme **t-a-DU-Ø*, une forme dont l'existence est obligatoirement antérieure à l'époque à laquelle s'est produit en basque la sonorisation des occlusives sourdes initiales : **t-a-DU-Ø* > **d-a-DU-Ø*.

On constate donc qu'on a affaire à un préfixe archaïque **t-* qui peut parfois connaître une voyelle d'appui, appelée également élargissement vocalique, en *-a-* ou *-a- -a-*, par exemple : **t-OA-Ø*, « elle / il va », mais **t-a-BIL-a-Ø*, « elle / il marche ».

Un élargissement vocalique en *-e-* est également attesté dans la forme reconstruite **d-e-RRA-Ø*, « elle / il (le) dit »³⁸ issue d'un prototype **terra*, « elle / il (le) dit » < **t-e-RRA-Ø*³⁹.

En résumé, nous serions en présence d'un préfixe archaïque **t-* antérieur à la sonorisation des initiales en basque (**t-* > *d-*), c'est-à-dire remontant, pour dire le moins, au I^{er} siècle de notre ère, préfixe archaïque connaissant en outre deux variantes à élargissement vocalique : une en **ta-* et une autre en **te-*. On serait donc en présence de la série qui suit : **t-* / **ta-* / **te-*,

³⁵ En basque le genre n'est attesté dans la langue connue qu'à la seconde personne du singulier, mais il est probable qu'il a également existé à certaines autres personnes.

³⁶ Il s'agit d'une conjugaison combinant une forme verbale non personnelle et un auxiliaire verbal à mode personnel, par exemple : *etortzen da* au lieu de la forme synthétique *dator*, « elle / il vient », les deux formes étant cependant équivalentes.

³⁷ Elle-même issue peut-être, selon certains auteurs, d'un plus ancien **etze* (> *e(t)z*) + *toa*. En outre, ici, on l'a vu, c'est évidemment la présence de la particule négative qui aurait empêché la sonorisation de la sourde étant donné que celle-ci n'était plus désormais initiale.

³⁸ Forme attestée au XVII^e siècle chez Oyhenart dans l'expression *derranean*, « quand il (le) dit » < **derranean*, conjugaison synthétique du verbe *erran*, « dire, dit(e) ».

³⁹ Forme attestée au XVII^e siècle chez Oyhénart, entre autres, dans la forme *ezterrazket*, « je ne puis les dire » < **ez + terrazket*.

c'est-à-dire à une série identique à celle que connaît le verbe berbère à la troisième personne du présent de l'indicatif⁴⁰. Exemple : parler kabyle *krez*, « labourer » → *tekrez*, « elle laboure » < *t-e-krez-Ø* en regard du basque *derama*, « elle / il (l') emporte, (le) porte, (l') amène » < **t-e-ra-MA-Ø*, du verbe *eraman* (< *e-ra-MA-n*⁴¹) ; ou bien : parler touareg *as*, « arriver (à), venir » → *tas*, « elle arrive (à) » < *t-AS-Ø*⁴² en regard du basque *doa*, « elle / il va » < **t-OA-Ø* ; etc.

On constate dès lors que la structure verbale du berbère et du basque, en ce qui concerne la troisième personne du singulier, est rigoureusement identique et peu importe alors, on l'a vu, que de nos jours les signifiants (la forme des mots) ne soient pas formellement identiques.

Quelle pouvait être la signification de ce préfixe archaïque **t-* (et de ses variantes à élargissement vocalique **t-a-* et **t-e-*, sonorisées par la suite en *d-a-*, *d-e-*) en proto-basque ?

Ici encore, c'est le berbère qui nous fournit la réponse et plus particulièrement le parler touareg considéré par les berbésisants comme étant le dialecte le plus conservateur et archaïque⁴³. En touareg, les pronoms personnels indiquant la troisième personne du singulier, identiques au féminin et au masculin, sont : *nta*, « elle » / *nta*, « lui », formes composées elles-mêmes de deux éléments d'après les berbésisants, à savoir : *nta* < **(n)-ta* < **-ta* où apparaît à nouveau le morphème *-ta* mais également, et cette fois-ci à la fois en touareg et en kabyle, sous la forme d'un suffixe *-t* (lui-même étant une survivance de cet ancien **-ta*) signifiant « la, le » et indiquant, dans les verbes berbères en régime direct, le complément d'objet direct⁴⁴.

En résumé en berbère le pronom *(n)-ta* et le suffixe *-t* qui en découle signifient l'un « elle, lui » (pronoms isolés ou indépendants), l'autre « la, le » (objet ou C.O.D). La seule différence ici, peu importante au demeurant, est que dans la langue berbère les pronoms affixés des verbes en régime direct ou transitifs ont été suffixés (c'est le suffixe kabyle et touareg *-t*, « la, le ») alors qu'en basque, dans les verbes transitifs, le morphème indiquant l'objet (C.O.D) a été préfixé (**t-* > *d-*) comme dans les verbes intransitifs — mais pour un linguiste versé dans ces questions, une telle inversion est ici en l'occurrence secondaire et ne change rien à l'affaire car dans les deux cas, il s'agit du même système.

Cette similitude concernant la nature intime de la structure verbale de ces deux langues peut-elle dès lors être due au hasard ? On est en droit d'en douter sérieusement, d'autant plus que cette symétrie vient s'ajouter à plusieurs autres concordances morphologiques entre le berbère et le basque⁴⁵, tout aussi impressionnante, que les linguistes, « bascologues » inclus,

⁴⁰ Identique car on remarque en outre que la troisième personne du singulier en basque et en berbère n'entraîne pas l'apparition d'un suffixe après le radical-verbal, c'est-à-dire qu'on a affaire dans les deux cas à Ø, d'où en réalité l'existence de la série qui suit : **t[...]*Ø / **ta[...]*Ø / **te[...]*Ø.

⁴¹ Verbe ayant une valeur factitif exprimée par l'affixe *-ra-* du verbe *eman*, « donner, donné » : **eraman(i)* > *eraman*.

⁴² Si on devait, comme on l'a vu auparavant, comparer ce verbe touareg avec le verbe basque (*h)azi*, « croître », on constaterait que le basque moderne ne connaît plus pour ce verbe qu'une conjugaison périphrastique (*h)azten da*, « elle / il croît », mais il est tout à fait probable que celui-ci a connu dans un passé plus ou moins lointain une forme synthétique **daz*, « elle / il croît » issue alors d'un prototype **taz* < **taz-Ø* qui serait identique à la forme berbère *tas*, « elle arrive à ».

⁴³ La langue berbère « standard » ou « unifié » créée pour la presse, la télévision, l'enseignement, etc. est d'ailleurs en très grande partie basé sur le parler des Touaregs.

⁴⁴ Cela avait également été observé par Mukarovsky, *op. cit.*, p. 19.

⁴⁵ Mukarovsky, *op. cit.*, pp. 13-22 (« Morfología comparativa »).

ont constaté depuis fort longtemps et que l'on considère d'ordinaire comme bien établie étant donné que personne n'a jamais pu les esquiver, les obvier, les dissimuler — même parmi les adversaires des relations « basco-berbères » qui ne l'ont pas, ou n'ont jamais pu, les remettre en cause⁴⁶ — tellement elles sont limpides, transparentes, manifestes.

4. Analyse des formes verbales synthétiques en basque

Dès lors on comprend comment il faut analyser en basque une forme verbale synthétique telle que *dator(r)*, « elle / il vient » : celle-ci se décompose en deux unités *da-* + *-tor(r)* et est issue d'un prototype **ta-TOR(R)-Ø* où le morphème **t-a-* (avec un élargissement vocalique en *-a-*) devait signifier en proto-basque (début de notre ère) « elle, lui », c'est-à-dire qu'une forme comme **t-a-TOR(R)-Ø*, avant la sonorisation de l'initiale, devait signifier littéralement « < elle / lui > + < [idée de] venir > », autrement dit « elle / il vient ».

Or l'explication est également valable pour les verbes transitifs, par exemple : la forme verbale *dugu*, « nous l'avons » est issue d'un prototype **dadugu*⁴⁷ — c'est-à-dire **d-a-DU-gu*⁴⁸, la forme **d-a-(d)U-gu* aboutissant ultérieurement à *dogu*⁴⁹ / *dugu* et **d-e-(D)U-gu* > **d-e-U-gu* à la forme guipuzcoane *degu* à la suite du passage de *-eu-* > *-e-* — lui-même issu, d'après la présente hypothèse, autrement dit avant la sonorisation de l'initiale, d'une forme antérieure **t-a-DU-gu* signifiant littéralement « < la / le > + < [idée de] possédé(e), eu(e) > + < nous > », c'est-à-dire en français académique « nous le possédons, nous l'avons », mais en réalité et littéralement « elle / lui (ou 'la / le') [*est*] eu(e) [*par*] nous ».

Or cette comparaison avec la langue berbère semblerait donner, et cela ne manquera pas de surprendre même les plus sceptiques et voltairiens d'entre nous, raison à la théorie concernant la passivité du verbe basque défendue par, entre autres, Hugo Schuchardt et Henri Gavel⁵⁰.

⁴⁶ A l'exception de Robert Lawrence Trask, connu, entre autres, pour ses travaux sur la langue basque. Cet auteur serait, à ce qu'il semble, favorable à une théorie, bien souvent taxée de saugrenue, voire de biscornue parmi les cercles érudits versés dans l'étude de la langue basque, selon laquelle, la langue basque ne serait apparentée à aucune autre langue connue à travers le monde ! Confronté à cette équivalence de morphologie verbale « basco-berbère » qu'il ne peut esquiver, car absolument, quand bien même l'eût-il voulu, inévitable, Trask fait alors appel à une argumentation des plus classiques : « *But this match is supported by nothing else at all* [ce qui de surcroît est inexact, l'auteur étant mal informé], *and is best dismissed as an apparent coincidence* », Trask, 1997, *The history of basque*, Londres & New York, p. 362. En résumé, l'auteur affirme que cette équivalence morphologique, que le savant linguiste Antonio Tovar, entre autres, n'avait pas manqué de consacrer, doit être rejetée car il s'agit — affirmation gratuite à ce qu'il semble — d'une « coïncidence » fortuite. L'explication ou plutôt la justification de ce rejet inattendu est compréhensible. En effet, ne disposant pas d'autre échappatoire ou alternative pour se tirer de cette impasse, la plupart des auteurs hostiles à ce type de rapprochement se trouvent dès lors dans l'obligation de recourir, bon gré mal gré, à l'argument le plus maladroit et mauvais qui se puisse imaginer dans ce genre de recherches lorsqu'il n'en reste plus d'autre : celui de l'« *apparent coincidence* ». L'artifice est connu depuis longtemps dans ce domaine et pourrait être en outre interprété comme une sorte d'aveu à rebours.

⁴⁷ Encore visible de nos jours dans la forme verbale *daDUkat* prononcée d'ordinaire *da(d)Ukat* > *daUkat*, « je l'ai, je le possède (en général à l'intérieur de quelque chose) ».

⁴⁸ Forme verbale qui à la suite de la chute régulière du *d* intervocalique devient **da(d)ugu* > **daugu* / **deugu*.

⁴⁹ Forme biscaïenne où *au* passe régulièrement à *o* : **dadugu* > **daugu* > *dogu*.

⁵⁰ Le lecteur intéressé par cette question de la présumée passivité du verbe basque, question aujourd'hui dépassée, pourra néanmoins, s'il désire approfondir ses connaissances sur la question, consulter, entre autres, outre le travail d'Hugo Schuchardt intitulé « Sobre la formación de las flexiones de relación del

5. La théorie de la passivité

Cette hypothèse concernant la passivité du verbe basque est aujourd'hui abandonnée. Et bien que personnellement nous n'y adhérons pas, du moins en ce qui concerne la version que nous qualifierions de « classique », elle mérite toutefois qu'on en dise deux mots dans le cadre des comparaisons « basco-berbères ».

Pierre Lafitte, voulant démontrer que l'argumentation favorable à la passivité du verbe basque — une argumentation que mettait en avant, entre autres, Henri Gavel et qui apparaissait et apparaît encore de nos jours inattaquable du point de vue morphologique — était erronée, s'était lancé dans une démonstration qui à bien des égards ne pouvait guère — et ne peut plus — cependant, à ce qu'il nous semble du moins, être acceptée.

Actuellement, les chercheurs reconnaissent en effet que « ces éléments [que Gavel avançait comme favorables à la passivité du verbe] ne sont pas en eux-mêmes sujets à controverses. En effet, sous cette forme, l'analyse passiviste consiste essentiellement en une interprétation de données morphologiques que l'on ne saurait contester »⁵¹.

Ce faisant, on admet dès lors, quoique de façon implicite, que les arguments avancés à l'époque par Lafitte n'avaient pas de portée réelle — bien que dans la foulée d'aucuns ont également essayé, paradoxalement, d'exposer une défense de certains arguments avancés par cet auteur⁵² en prétendant que le changement d'auxiliaire et le fait que les locuteurs retrouveraient intuitivement un sens passif⁵³ auraient été ignorés par les passivistes.

Or, ces arguments⁵⁴ avaient déjà fait l'objet d'une mise au point de la part de Gavel, l'argument « psychologique » ne tenant pas⁵⁵. En ce qui concerne « changement d'auxiliaire »,

verbo vasco », *Boletín de la Real Sociedad Vascongada de los Amigos del País*, XXVIII, cuadernos 2.º et 3.º, 1972, pp. 217-337 (version castillane de G. Bähr — revue et corrigée par Angel Goenaga — d'une étude intitulée *Baskische Studien I, Über die Entstehung der Bezugsformen des baskischen Zeitworts*, Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, Vienne, 1893) les articles suivants : Henri Gavel, 1930, « Observations sur la passivité du verbe basque », *Revue Internationale d'Etudes Basques* 26, pp. 1-26 ; Pierre Lafitte, 1931, « Pour ou contre la passivité de la langue basque », *Gure Herria*, pp. 263-271.

⁵¹ Oyharçabal, 1991, « Note sur les antécédents romantiques de la théorie de la passivité du verbe dans les études euskariennes », *Anuario del Seminario "Julio Urquijo"*, XXV3, p. 968.

⁵² C'est le cas de Georges Resbuchi pour qui « Lafitte présentait des objections insurmontables à la théorie passiviste », cf. Rebuschi, 1986, « Pierre Lafitte : le grammairien », *Bulletin du Musée Basque*, n^{os} 113 et 114, *Hommage à Pierre Lafitte*, p. 119. Un autre auteur, Bernard Oyharçabal écrit cependant, on l'a vu, que « l'analyse passiviste consiste essentiellement en une interprétation de données morphologiques [exposées par Gavel] que l'on ne saurait contester ».

⁵³ C'est-à-dire dans un changement qui fait intervenir l'auxiliaire *da*, à savoir *izan* en lieu et place de l'auxiliaire **edun* à l'origine de la forme verbale *e(d)uki*.

⁵⁴ Outre le fait qu'une des subtilités de cette argumentation réside également, et entre autres, dans l'inversion de l'argument selon lequel les bascophones ne sentiraient pas la passivité de leurs verbes transitifs, ce qui prouverait donc — cela est sous-entendu — que le verbe basque ne peut guère être passif étant donné que les locuteurs bascophones disposent déjà d'une tournure théoriquement passive (à partir de l'auxiliaire *da*) dans laquelle ils retrouveraient « intuitivement » un sens passif, ce qui constitue là une bien singulière vision des faits, à la fois fort subtile et très sophistiquée, mais qui ne peut cependant impressionner que certains profanes ne comprenant pas les véritables mécanismes de la « théorie passiviste ».

⁵⁵ « Il est d'abord — ajoute Gavel — une observation qui ne doit pas nous arrêter : 'Les Basques, dira-t-on, n'ont pas conscience de penser passivement le verbe transitif'. La réponse est facile : celui

c'est-à-dire *da ~ du*, Henri Gavel en expliquait également en détail le mécanisme sans qu'il soit nécessaire d'y revenir⁵⁶. En résumé, les arguments de Lafitte ne paraissent pas tenir — bien que l'une de ses remarques soit empreinte d'une incontestable profondeur comme nous le verrons par la suite.

Avant d'aborder ce dernier point, il est toutefois nécessaire d'évoquer un autre aspect de la question. Pierre Lafitte, dont certaines réflexions étaient empreintes d'une grande perspicacité, pensait en effet avoir trouvé la faille dans l'argumentation des passivistes, une présumée « faille » dans laquelle il ne tarderait pas en effet à s'engouffrer dans l'espoir de ruiner définitivement les prétentions passivistes, notamment celles qu'affichait Henri Gavel.

Lafitte n'avait pas en effet manqué de remarquer une « bizarrerie » du verbe basque. Il soulignait un fait surprenant : dans les formes verbales *du-t*, « je l'ai » → *n-uen*, « je l'avais », voire *derama-k*, « tu l'amènes » → *h-eraman*, « tu l'amenais » ou encore *daki-gu*, « nous savons » → *gin-akien*, « nous savions », *dakar-zu*, « nous portons » → *zin-ekarren*, « vous portiez », les « éléments -t, moi, -k, toi, -gu, nous, et -zu, vous sont remplacés par n-, moi, h-, toi, gin-, nous et zin-, vous. Or il se trouve que ces pronoms *n*, *h*, *gin*, *zin* [c'est-à-dire, précisait-il, dans *n-uen*, *h-uen*, *gin-uen*, etc.] sont employés comme pronoms-sujets dans les verbes intransitifs [c'est-à-dire dans *gin-en*, *zin-en*, etc.]. »⁵⁷

Puis suivait alors la question classique, car inévitable, et continuellement examinée à l'époque par la plupart des opposants aux idées passivistes : « Si dans les verbes intransitifs ces éléments sont considérés [par les passivistes] comme des caractéristiques du sujet, pourquoi les regarder dans les autres [c'est-à-dire dans les verbes transitifs] comme des compléments indirects⁵⁸ ? Cela ne paraît pas logique⁵⁹. »

qui parle naturellement une langue ne se rend que rarement compte des processus psychologique auxquels se conforme son élocution », cf. *supra*, Gavel, *op. cit.*, p. 6.

⁵⁶ Gavel, *op. cit.*, pp. 7-9 ; leur « existence » découlant ici nécessairement de leur fonction, puisque c'est la nécessité qui crée la fonction et donc l'« existence » de ces auxiliaires.

⁵⁷ Lafitte, *op. cit.*, p. 268.

⁵⁸ C'est-à-dire que pour les passivistes *nuen* signifiait en réalité non pas « j'avais » mais au contraire « il était eu [par] moi », littéralement « par moi (*n* = '[par] moi', complément indirect, c'est-à-dire équivalant à un complément d'agent précédé en français de la préposition *par* et non à un sujet comme dans les verbes intransitifs) il était eu = *U-en* ». Quoi qu'il en soit, on ne peut tirer aucune conclusion de cette bizarrerie, une de plus parmi tant d'autres, de la morphologie verbale basque, et encore moins au nom d'une quelconque « logique », cf. *infra*, car Henri Gavel mettait en avant, à titre d'exemple, la forme verbale labourdine *dautet*, « ils m'ont », c'est-à-dire pour les passivistes « il est eu à moi par eux » (*dautet* en lieu et place d'une forme régulière quant à la structure, et par conséquent plus « logique », *dautate*) répondant ainsi par avance aux objections, entre autres, de Lafitte.

⁵⁹ De nos jours l'argument prenant appui sur une prétendue « logique » (au sens de *logique formelle* ou *symbolique* telle que la définissait Aristote et non dans sa version mathématique actuelle) ne serait plus, n'ont pas manqué de souligner certains auteurs, mis en avant par aucun chercheur, pas plus que les « tests de logique » qui en découlent ne sont plus véritablement pris au sérieux par les spécialistes du comportement. En effet, si on devait s'en tenir, et à plus forte raison dans plusieurs domaines de la recherche en sciences humaines telle que, entre autres, la linguistique, à une quelconque « logique », il serait impossible d'admettre que, entre autres, c'est la terre qui tourne autour du soleil et non l'inverse (pour un observateur terrien impartial doté d'une « logique implacable », prétendre que la terre tourne autour du soleil ne serait absolument pas « cartésien », voire « rationnel » — étant donné que le mouvement de notre planète est imperceptible —, cette dernière exigeant plutôt que ce soit le soleil qui tourne autour de la terre et pourtant ce... n'est pas la cas ! La théorie physique de la relativité d'Einstein — théorie que depuis un siècle toutes les recherches successives n'ont jamais cessé de

Après ces quelques considérations traditionnelles, une sorte d'exercice imposé auquel ne pouvaient alors se soustraire aucun des opposants aux théories passivistes, Lafitte prenait alors soin de s'engouffrer dans ce qu'il croyait être un point faible de la théorie passiviste :

« Mais — écrivait-il — allons plus loin : ces formes n'ont pas de sens littéral, si on ne leur accorde pas une signification active (...) Si nous voulons analyser **nu*⁶⁰, il nous faut bien admettre que le radical *u* marque la possession et *n*, moi, le possesseur. »

Il ajoutait :

« Quant au sujet-passif, *on n'en voit pas trace*⁶¹. Si plus haut nous n'avions pas droit de traduire littéralement le présent *nerama* par "il m'amène" parce que cet *il* n'était pas exprimé dans la forme verbale, nous n'avons pas le droit de traduire le *nu* du prétérit par "il était eu par moi", car cet *il* n'est exprimé par aucun élément »⁶².

Il concluait : « Nous sommes loin du passif ».

L'argument selon lequel on aurait pas le droit, du point de vue de la théorie passiviste, de traduire littéralement le présent *nerama* par « il m'amène » en lieu et place, toujours d'après cette même théorie, de « je suis amené [*par*] lui » est exact⁶³.

Mais dire que cette impossibilité résiderait dans le fait que le *il* de « il m'amène » ne serait pas exprimé dans la forme verbale *nerama* et que, par conséquent, à la suite de cela nous n'aurions pas le droit de traduire le **nu* du prétérit par « il était eu par moi », étant donné qu'ici aussi cet *il* ne serait exprimé par aucun élément, constitue un argument inattendu, un argument qui de toute évidence sous l'apparence séduisante de la vérité n'en reste pas moins erroné et cela pour les raisons suivantes :

– 1.° D'une part **nu* est une forme du passé alors que *nerama* est une forme du présent, ce qui fausse la démonstration puisque, comme on le sait, les formes verbales basques du présent et celles du passé constituent deux systèmes temporels différents car asymétriques.

– 2.° La démonstration consiste en effet à mettre sur un même plan deux systèmes qui ne sont pas symétriques. En réalité, la forme *nu-en*, « il était eu [*par*] moi », d'après la traduction qu'en donnaient les passivistes, doit être mise en face de la forme *nerama-n*, « elle / il était amené(e) [*par*] moi » et la forme *nerama / narama*, « je suis amené [*par*] elle / lui », toujours

confirmer — constitue, a-t-on souligné plus d'une fois, le contraire même de la « logique » se basant sur des raisonnements déductifs car il n'y a pas... un commencement de « logique » dans cette théorie !

⁶⁰ C'est-à-dire dans *ba-NU / NU-ke / NU-en*, etc.

⁶¹ C'est nous qui soulignons.

⁶² Lafitte, *op. cit.*, p. 268. Cinquante cinq ans plus tard, Georges Rebuschi reprenait mot pour mot la même argumentation, cf. *supra*, Rebuschi, *op. cit.*, p. 118. Et il concluait : « C'est la logique même ». Nous avons déjà vu ce qu'il fallait penser de la « logique », surtout dans le domaine linguistique, cf. *supra*.

⁶³ En effet, dans l'affirmation de Lafitte : « si nous n'avions pas le droit de traduire [nous soulignons] littéralement le présent *nerama* par "il m'amène" parce que cet *il* n'était pas exprimé dans la forme verbale [nous soulignons] », nous devons comprendre, suppose-t-on, « du point de vue passiviste », opinion que confirme au demeurant Rebuschi, *op. cit.*, p. 118 — ce fait revêt cependant, il est vrai pour d'autres raisons, une grande importance pour les études euskariennes comme nous le verrons par la suite.

d'après les passivistes, doit se placer en face de la forme **na-(d)u > nau* ou *nu*⁶⁴, « je suis eu [par] elle / lui ».

L'autre argument, certainement le plus sérieux et de loin le plus intéressant, car il nous ramène indirectement, mais immanquablement, à l'hypothèse « basco-berbère », est le suivant :

Lafitte soulignait l'absence de ce qu'il appelle le « sujet-passif » [toujours du point de vue des passivistes], autrement dit « cet *il* [qui] n'est exprimé par aucun élément ».

Le raisonnement de Pierre Lafitte était le suivant : d'après les passivistes *dut* signifiait littéralement « 'elle / il' (= *d-*) 'est eu(e)' (= *-u-*) [par] 'moi' (= *-t*) » — une hypothèse qui semblerait en outre, on l'a vu, confirmée par la comparaison avec le berbère mentionnée plus haut ! — où le *d-* jouerait alors le rôle de « sujet-passif ».

Mais si cette explication est la bonne, ajoutait alors Lafitte, où se trouve dans la forme passée équivalente, c'est-à-dire *nuen*, le « sujet-passif » ?

En effet, dans cette dernière nous avons *n-*, « litt. [par] moi » -*U-en*, « était eu(e) ». Mais le sujet prétendu *passif* « elle / il », qui apparaît pourtant au présent (*d-a-* < **t-a-* d'après notre hypothèse, cf. *supra*), n'apparaît plus !

Lafitte a voulu utiliser cette « absence », constatée dans les formes verbales du passé (*nuen*, etc.), pour essayer de contrer les passivistes en leur posant la question qui suit : ce sujet prétendu *passif*, où est-il ?

Or, l'impossibilité même de répondre à cette question constituait, toujours selon cet auteur, la preuve, « logique » et indiscutable, que les tenants de la passivité du verbe euskarien s'étaient trompés.

La réponse à cette question existe pourtant. La voici :

Le « sujet-passif » ou prétendu tel n'apparaît pas car *il n'est pas marqué* (= \emptyset , d'où la reconstruction pour *nuen* du prototype **n-e-DU- \emptyset -en > *n-e-(d)U-en > *neuen / *newen* ou **newan > nuen / neban*⁶⁵) étant donné que l'on a affaire dans le cas présent à une des conséquences découlant de la théorie d'Emile Benveniste, aujourd'hui acceptée, de la « 3^e personne », autrement dit de la « non-personne »⁶⁶ (l'élément que les grammairiens arabes

⁶⁴ Forme bas-navarraise.

⁶⁵ Etant donné qu'en proto-basque le prototype était en réalité le suivant (on utilise la traduction passiviste hypothétique pour des raisons de simple commodité) : **na- \emptyset -DU(n)en* (si l'on devait adopter l'hypothèse de Trask selon laquelle il faudrait partir d'un radical *DUN*, ce que nous ne croyons pas, et non *DU* < **eDUN*) → *na*, « [par] moi » + *DU(N)*, « a été eu(e) » + *(e)n* (= morphème marquant l'aspect passé) > **na(d)U(n)en* > **na-U-en* > *n-U-en* > *n-U-n* (-*ue-* > -*u-* en guipuzcoan). Les formes biscariennes *neban / neben* confirment l'analyse : **ne(d)-U-(n)an / en* (chute régulière du *d* intervocalique) > **ne-U-(n)an / en* (chute régulière du *n* intervocalique) > **newan / *newen > neban / neben*.

⁶⁶ Benveniste, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, 1, éd. Gallimard, Paris, p. 228 ; également Benveniste, 1946, « Structure des relations de personne dans le verbe », *Bulletin de la Société de Linguistique*, XLIII, fasc. 1, n° 126. Le paragraphe concernant cette question, d'une grande importance à l'époque — et encore aujourd'hui —, mérite d'être cité : « Nous sommes ici au centre du problème. La forme dite de 3^e personne comporte bien une indication d'énoncé sur quelqu'un ou quelque chose, mais non rapporté à une 'personne' spécifique. L'élément variable et proprement 'personnel' de ces dénominations fait ici défaut. C'est bien l'absent des grammairiens arabes. Il ne présente que l'invariant inhérent à toute forme d'une conjugaison. La conséquence doit être formulée nettement : la « 3^e personne » n'est pas une personne ; c'est même la forme verbale qui a pour fonction d'exprimer la

appellent l'« absent »⁶⁷), théorie dont une des principales conséquences est que cette « non-personne » se caractérise par l'absence de tout pronom, c'est-à-dire en réalité « indice », de la troisième personne — cela explique par conséquent le fait que l'indice de troisième personne soit également, entre autres en basque, zéro, c'est-à-dire qu'il ne soit pas marqué —, lequel, malgré son absence, n'en constitue pas moins « une terme de plein droit ! »⁶⁸. Or, en basque l'indice de troisième personne lié au verbe se caractérise au passé au moyen de la marque zéro (comme en sémitique dans la série du parfait⁶⁹), à la fois :

1) Dans les verbes intransitifs :

a) au présent → *d-a-BIL-a*, « 'elle / il' → « sujet-passif » (= *d-a-*, *-a* au présent) marche ».

Et,

b) au passé → *Ø-e-BIL-en*, « 'elle / il' → « sujet-passif » (= *Ø* au passé) venait ».

2) Mais également dans les verbes transitifs :

a) au présent *d-a-KUS-a-Ø*, « 'elle / il' voit » ou, d'après les passivistes, « 'elle / il' (= *d-a-* = « sujet-passif ») + 'est vu(e)' (= *-KUS-*) + [*par*] 'elle / lui' (= agent = la « non-personne » = *Ø*) ».

Et,

b) au passé *Ø-e-KUS-Ø-en*, « elle / il portait », c'est-à-dire, d'après les passivistes, « 'elle / il' (= « sujet-passif » = *Ø* au passé comme, on l'a vu, en sémitique) + 'était porté(e)' + [*par*] 'elle / il' (comme au présent = agent = la « non-personne » = *Ø*) ». En résumé, au *présent* et au *passé*, l'indice de troisième personne des verbes transitifs est zéro : *d-a-KUS-a-Ø* ~ *e-KUS-Ø-e-n* (ici *-(e)n* = marque du passé).

Or, fait *fondamental* dans la présente étude, *au passé*, comme cela est le cas, entre autres, en berbère (= chamito-sémitique), *l'indice de troisième personne* des verbes, *cette fois-ci*, intransitifs *est également zéro*, c'est-à-dire que la « troisième personne » n'est pas marqué⁷⁰, ce qui entraîne le schème suivant pour les verbes basques intransitifs : présent → **t-a-* > *d-a*⁷¹ (= marqué) ~ passé → *Ø-e*⁷² (= non marqué). En conséquence, cela explique dans une

non-personne. *A cette définition répondent : l'absence de tout pronom de la 3^e personne, fait fondamental* » et le fait, ajoute-t-il, que dans plusieurs langues l'indice de 3^e personne lié au verbe est caractérisé par la marque zéro.

⁶⁷ La définition traditionnelle des grammairiens arabes est la suivante : la première personne (« je ») est définie par l'expression *almutakallimu*, « celui qui parle » ; la deuxième (« tu ») est appelée *almuhâtabu*, « celui à qui on s'adresse » ; en revanche la troisième est dite *alyâ'ibu*, « celui qui est absent ». C'est le fameux « absent » des grammairiens arabes car en sémitique, entre autres, la troisième personne du singulier du parfait n'a pas de désinence, cf. Benveniste, E., *op. cit.*, p. 228.

⁶⁸ Hagège, 1982, *La structure des langues*, pp. 98-99.

⁶⁹ Benveniste, *op. cit.*, p. 228.

⁷⁰ Cela avait déjà été remarqué par Schuchardt, bien qu'il ne prît la peine d'expliquer la raison de cette absence : « (...) como agente la 3.^a persona del sing. queda sin signo ; como sujeto también la 3.^a del sing. del pasado en ciertos casos (primitivamente en todos) », cf. *supra* [traduction espagnole] ; Schuchardt, *op. cit.*, p. 220.

⁷¹ Avec un élargissement vocalique en *a*.

⁷² Avec un élargissement vocalique en *e*.

forme (aujourd'hui uniquement biscaienne et archaïque) comme *e-KUS-en* l'apparition, on l'a vu, des deux marques zéro → *Ø-e-KUS-Ø-en*, le premier représentant le patient, le deuxième l'agent.

	présent	→	passé
Indice de troisième personne lié aux verbes intransitifs	<i>d-a-[radical]-a-Ø</i>	→	<i>Ø-e-[radical]- + -e-N</i>
	(ex. <i>d-a-BIL-a</i>)	→	(ex. <i>Ø-e-BIL-e-N</i>)
	↓	→	↓
	<i>d-a-[...]-a</i> (patient)		<i>Ø-e-[...]-e-N</i> (patient)
Indice de troisième personne lié aux verbes transitifs	<i>d-a-[radical]-a-Ø</i>	→	<i>Ø-e-[radical]-Ø- + -e-N</i>
	(ex. <i>d-a-KUS-a-Ø</i>)	→	(ex. <i>Ø-e-KUS-Ø-e-N</i>)
	(ex. <i>*d-a-(D)U-[a]</i> ⁷³)	→	(ex. <i>Ø-e-(D)U-Ø-e-N</i>)
	<i>-Ø</i>		<i>Ø- + -Ø-</i>
	↓ (agent)		↓ (patient + agent)

Dès lors, on comprend pourquoi Pierre Lafitte n'arrivait pas à trouver dans la forme *nuen* (< *n-U-Ø-en*) la marque du « sujet-passif », une absence qui le poussait à conclure, de façon hâtive, que les passivistes étaient dans l'erreur.

Or, la conclusion de cet auteur ne peut guère être acceptée car les faits que nous venons de citer invalident sa démonstration anti-passiviste et donnent, paradoxalement, raison aux tenants de cette théorie puisque *nuen* ne peut effectivement s'analyser que de la façon qui suit : *n-e-*, « [*par*] moi » + *-(d)U-*, « a été eu(e) » + *-Ø-*, « 'elle / il' (= « sujet-passif » = *Ø*) » + *-e-n* (= marque du passé), à savoir : « elle / il (= *Ø*) a été eu(e) [*par*] moi ».

C'est une fois de plus la comparaison avec le berbère qui semblerait donner raison, et cela de façon totalement inattendue, aux tenants de la théorie de la passivité du verbe basque.

Cela étant, et comme nous l'avons déjà indiqué au début de cette démonstration, nous ne sommes pas favorables à la théorie de la passivité, tout au moins sous sa forme « classique ». En effet, d'un point de vue structuraliste⁷⁴ la passivité du verbe basque ne peut se concevoir

⁷³ L'existence de ce *a* final au présent est confirmée, entre autres, par la forme relative biscaienne *dauan* < *da-(d)u-an* (qui alterne également avec la forme plus récente *dauen*), forme qui implique un prototype **da-u-a* < **da-DU-a* < **da-DU-a-Ø* en regard des formes du présent *d-a-BIL-a* / *d-a-KUS-a-Ø* (les formes guipuzcoanes *d-a-BIL* / *d-a-KUS* sans *a* final en constituent des variantes plus récentes).

⁷⁴ C'est-à-dire un point de vue selon lequel toute langue dégage une structure linguistique *au sein de laquelle les relations doivent être telles que chaque élément retenu de la langue en question ne peut être que ce qu'il est que dans et par sa relation avec les autres éléments*, une structure existant en effet uniquement dans la mesure où les différences entre les unités opposent celles-ci entre elles en manifestant leurs valeurs distinctives.

que par rapport à une construction active, ce qui ne peut être le cas puisqu'on part du principe que la langue basque n'aurait pas de construction active censée s'opposer à la construction passive.

En d'autres termes, l'idée même d'une pièce de monnaie qui serait censée ne disposer que d'une seule face est inconcevable étant donné que par définition toute pièce de monnaie en possède obligatoirement deux, autrement dit une construction passive appellera inmanquablement une construction active. Or la théorie passiviste ne peut expliquer quelle serait dans ce cas la forme active du verbe basque puisque celle-ci part du principe que dans cette langue le verbe relève par essence d'une construction passive⁷⁵ — cela étant, il faut préciser que cette explication structurale, à laquelle nous adhérons cependant, ne constitue pas pour autant une certitude puisque toute hypothèse qui se veut scientifique est par nature réfutable.

Or le fond de la question est la suivant : si on part du principe que le préfixe verbal basque *da-* / *de-* ou plutôt *d-a-* / *d-e-* est issu d'un ancien **t-a-* / *t-e-* présent dans les parlers berbères, on se trouve dès lors dans l'obligation, qui pour inattendue qu'elle puisse paraître n'en reste pas moins réelle, d'admettre qu'une forme verbale comme *du*, c'est-à-dire en réalité **d-a-DU-Ø*, doit être nécessairement passive puisque le préfixe personnel initial *d-*, représentant ici alors l'indice de 3^e personne du singulier — que l'on retrouverait en berbère avec la même fonction —, ne peut être que sujet, donc en réalité **d-a-(D)U-Ø* > *daU* (forme biscayenne) > *du* ne peut signifier que ceci : « elle / il est eu(e) [*par*] elle / lui (= Ø) ». C'est cette nécessité, dans un premier temps imprévisible, découlant inmanquablement de la comparaison avec le berbère qui donne à cette question une tournure inextricable.

C'est à présent qu'il faut citer une remarque méconnue de Pierre Lafitte dont la profondeur est incontestable : « Peut-être la clé du problème — écrivait-il — est-elle ailleurs. Peut-être même la véritable solution est-elle de nier le problème et de dire que le verbe basque est simultanément actif et passif. La langue basque est encore trop primitive pour entrer dans les cadres grammaticaux des langues modernes »⁷⁶.

C'est évidemment là que doit se trouver la solution. La clairvoyance de Lafitte paraît en conséquence avoir été dans le cas présent remarquable.

Or c'est le berbère qui permet de résoudre la question.

Les divers parlers constituant la langue berbère (parler du M'zab, parler de l'Ahaggar, parlers chleuhs, parler des Aurès ou chaouia, etc.) sont de mieux en mieux connus par les nouvelles générations de linguistes berbésisants, de nos jours la connaissance scientifique, en l'occurrence ici linguistique, de cette langue étant en effet beaucoup plus approfondie qu'elle

⁷⁵ Miren Azkarate et Patxi Altuna l'expliquent, quant à eux, ainsi : « Ikuspegi hau baztertzeko arrazoi nagusienetakoak estrukturalistek eman zuten : 'pasiboak' ez du zentzurik 'aktibo' / 'pasibo' oposizioaren barruan ez bada. Bainan *ikuszi zuen* forma pasiboa bada, zein da dagokion forma aktiboa ? Galdera honi erantzunik aurkitu ezinak ekarri zuen ikuspegi pasiboa bazterturik geratzea », c'est-à-dire, en français : « *Ce furent les structuralistes qui mirent en avant une des principales raisons permettant de rejeter ce point de vue [passiviste] : le 'passif' n'a de sens que dans le cadre d'une opposition 'actif' / 'passif'. Mais si la forme ikuszi zuen est passive [c'est-à-dire signifie « elle / il était vu(e) par elle / lui » au lieu de « elle / il avait vu / vit »], quelle est la forme active qui lui correspond ? L'impossibilité de trouver une réponse à cette question entraîna le rejet de la théorie passiviste », cf. Azkarate & Altuna, 2001, *Euskal morfologiaren historia*, p. 144, note 13.*

⁷⁶ Lafitte, *op. cit.*, p. 270.

ne l'était il y a une trentaine d'années, et à plus forte raison il y a plus d'un siècle, époque à laquelle Schuchardt écrivit son célèbre article sur le lexique berbère.

Or en berbère, à côté des formes passives formellement marquées (au moyen de divers morphèmes préfixés, principalement *t-* / *tw-*), les spécialistes actuels, c'est-à-dire la nouvelle génération de berbérissants apparue depuis les années soixante-dix, ont remarqué l'existence d'une « valeur passive de verbe simple », à savoir un *passif* non marqué, qui existerait pour de nombreux lexèmes verbaux usuels⁷⁷.

Autrement dit, de nombreux verbes — constituant un stock relativement important dans tous les parlers berbères actuels, ce qui montre qu'il ne s'agit pas d'une innovation récente particulière à certains parlers, leur nombre, en kabyle notamment, étant même considérable : plus de deux cent quarante unités, « pratiquement toutes très usuelles et dont une bonne part appartient au fond lexical commun berbère »⁷⁸ — peuvent avoir, sans pour autant présenter *aucune* modification formelle, un sens passif.

Par exemple un verbe comme *ekkes*⁷⁹, var. *ekker*⁸⁰, « ôter, enlever »⁸¹ peut signifier également « être enlevé », et cela, répétons-le, sans qu'il ne soit nécessaire de faire appel à aucune modification dans la forme. Il y a plus : ce curieux phénomène s'applique aussi aux verbes empruntés à l'arabe et au français : « opérer » → *piri*, « opérer / être opéré » ; « ranger » → *rangi*, « ranger / être rangé », etc. En outre, cette particularité n'est pas liée à un champ lexico-sémantique donné, « mais se rencontre même pour de verbes d'action supposant l'intervention d'un agent extérieur identifiable (« faire », « détruire », « enterrer », etc.) »⁸².

En nous basant sur les travaux de Salem Chaker, voici quelle est l'explication qui actuellement est donnée de ce phénomène par les nouvelles générations de linguistes berbérissants. Prenons la phrase qui suit avec le verbe *ekkes*⁸³ :

TEKKES afrag, « ELLE A ENLEVE la clôture » (*t-*, « elle », féminin, prétérit)

trad. litt. « elle a enlevé clôture » (construction active)

ou

TTEKKES afrag, « ELLE ENLEVE la clôture » (*tt-*, « il », masculin, aoriste intensif)

⁷⁷ Chaker, 1983, « A propos du passif berbère », pp. 129-130.

⁷⁸ Chaker, *op. cit.*, p. 130.

⁷⁹ Ici la graphie *s* dans *ekkes* équivaut à la prononciation *s*, *ss*, *ç* du français et à la prononciation qui est celle de la graphie *z* en basque.

⁸⁰ Dallet, 1953, *Le verbe kabyle. Lexique partiel du parler des At'Mangellat*, p. 448 ; cf. également § 1414.

⁸¹ C'est-à-dire l'équivalent du basque *eken*, « ôter, enlever ». C'est-à-dire en réalité le terme à l'origine de la forme *ekendu* qu'utilise Dechepare en 1545 dans laquelle au prototype primitif *eken* (avec *e*) est venu s'ajouter le suffixe *tu* (< lat. *-tum*) servant à former des participes : *eken* + *-tu(m)* > **ekentu* > *ekendu* / (*e*)*ekendu* / souletin *khen(tü)* / bas-nav. *khen(du)* / haut-nav. *gen(du)* / roncalais *gén(tu)*, « ôter ; esp. *quitar* ». Le prototype primitif *eken* est confirmé par l'existence en biscaïen et en bas-navarrais (dialectes riches en archaïsmes, surtout le biscaïen) des formes nues *ken* et *khen*, « ôter, enlever » que cite Azkue et Sallaberry d'Ibarrolle. L'aspiration étant, comme on le sait, ancienne, le prototype de la forme *ekendu* citée par Dechepare devait être en réalité **ekhen*, lui-même issu peut-être d'un plus ancien **ekken*.

⁸² Chaker, *op. cit.*, p. 135

⁸³ Le berbère distingue des aspects et non des temps.

trad. litt. « elle enlève clôture » (*idem.*)

Dans le cas présent, le terme *afrag*, « clôture » est, outre le « patient » du verbe *ekkes*, un complément direct.

En revanche, dans :

TEKKES wfrag, « la clôture EST ENLEVÉE »

trad. litt. « il est enlevé clôture [par elle] »⁸⁴

Dans ce cas *wfrag*, « clôture » (avec le préfixe *w-* au lieu de *a-*) représente la forme d'annexion de terme *afrag* qui en est la forme libre⁸⁵. Or, ici *wfrag* constitue une expansion explicitant la marque sujet (*t-*, « elle ») du verbe pour laquelle les spécialistes ont proposé diverses terminologies « sujet lexical explicite », « complément explicatif », voire « expansion référentielle »⁸⁶.

Les faits découlant des deux exemples que nous venons de donner ont amenés dernièrement les linguistes berbérissants à constater l'existence concurrente et équivalente, et en conséquence totalement inattendue, de deux « passifs », l'un « marqué » moyennant le préfixe berbère *t-* (et sa variante *tw-*) et un autre non marqué, c'est-à-dire une forme passive identique à la forme verbale de base caractérisant d'ordinaire en berbère les constructions actives.

Le premier passif, caractérisé par la présence des préfixes *t-* / *tw-*, jouerait alors, à ce qu'il semble, le rôle *grosso modo* de la construction passive classique que connaît le basque : c'est-à-dire, on le sait, un participe au nominatif défini s'accordant pour le nombre avec le sujet dont il est attribut et accompagné par l'auxiliaire *izan*, « être », le complément agent se déclinant alors à l'ergatif, par exemple *amak ikusia da*, « il est vu par (sa) mère » ~ *amak dakusa*, « (sa) mère (le) voit ».

⁸⁴ La forme masculine serait *YEKKES wfrag*, « la clôture EST ENLEVÉE » (trad. litt. « il est enlevé clôture [par lui] »).

⁸⁵ Afin que le lecteur non-spécialiste comprenne la présente démonstration, il est nécessaire d'expliquer ce que signifie pour la langue berbère l'« état d'annexion ». Il s'agit de la modification subie par la voyelle initiale d'un mot lorsque celui-ci est en contact avec un autre terme le précédant immédiatement dans l'énoncé. Cet état dit d'« annexion » s'oppose à l'« état libre » qui est celui d'un mot lorsqu'il est isolé. Autrement dit, en berbère les mots ont deux formes : une forme lorsque ils apparaissent seuls (*argaz*, « homme ») et une autre lorsqu'ils apparaissent insérés au sein d'une phrase (*wergaz*, « homme »). Or en kabyle et dans certains autres parlers du Nord, la marque d'annexion permet distinguer le nom sujet du nom complément direct, c'est-à-dire qu'il joue le même rôle que la désinence casuelle appelé « ergatif » (caractérisée par le suffixe *k*) de la déclinaison basque : *Neska-Ø DAKUSA*, « elle / il voit la fille » (le nom n'est pas marqué car il est complément direct et non sujet) ; mais : *Neska-K DAKUSA*, « la fille (le) voit » (le nom est marqué car il est sujet de verbe transitif, mais parfois cela peut également être le cas lorsqu'on a affaire à des verbes intransitifs, cf. *infra*). En berbère (parler kabyle) : *YETTAF WUzal*, « le fer tient (résiste) » (état d'annexion marqué dans le cas du mot *Uzal* → *WUzal*, « fer », ici nom sujet postposé) ; mais : *YETTAF Ø-Uzal*, « il tient le (morceau de) fer » (état d'annexion non marqué dans *uzal*, ici complément direct). L'état d'annexion peut dans certains cas être comparé à l'« ergatif » du basque, il paraît du moins en assumer la même fonction, c'est-à-dire celle de marquer le sujet afin de le différencier du complément direct. L'état d'annexion s'applique également, entre autres, lorsqu'on a affaire en berbère à un verbe intransitif, ce qui est le cas du basque avec les verbes appelés autrefois « déponents ».

⁸⁶ Etant donné qu'elle explicite nécessairement le référent de la marque personnelle sujet du verbe, c'est-à-dire qu'elle indique à quoi correspond la marque sujet *t*, « elle » : or cette dernière correspond au terme « clôture ».

En effet, l'existence paradoxale de « deux passifs » en berbère rappelle l'argument des opposants à la théorie de la passivité de la langue basque qui ne manquaient pas de souligner une bizarrerie du système verbal euskarien : si, déclaraient-ils, *amak dakusa*, « (sa) mère le voit » constitue une forme passive et signifie en réalité « il est vu par (sa) mère », pourquoi existe-t-il également en basque une autre forme passive, à savoir : *amak ikusia da* ?⁸⁷

Les berbérisants se sont en effet posés une question semblable en ce qui concerne les formes passives non marquées et les formes passives préfixées en *t-* / *tw-* apparaissant dans leur langue. Ne pouvant accepter, l'existence de deux « passifs » concurrents, voici — dès lors qu'on se place dans une optique scientifique — la seule réponse qui puisse être avancée, d'après la plupart des actuels linguistes spécialisés dans le domaine berbère, et notamment par Salem Chaker :

Le concept, fait-il remarquer, de « “passif non marqué” n'identifie pas ici une réalité de l'énoncé berbère mais une caractéristique de la traduction française : l'énoncé est dit “passif” parce qu'il correspond à un énoncé français analysable en terme de passif. *La seule façon d'expliquer ce phénomène sans imposer au berbère un moule structurel extérieur est de reconnaître que le syntagme prédicatif verbal est un prédicat d'existence*⁸⁸ qui entretient avec son indice personnel (et l'explication lexicale de celui-ci) une relation non spécifiée ('agent', 'patient', 'attributaire', etc.) »⁸⁹.

Autrement dit, un verbe usuel comme *kreZ* signifie « labourer » mais également « être labouré ». En conséquence, la « véritable » traduction — à partir du moment où on refuse, on l'a vu, et cela dans le cadre d'un essai d'interprétation de cette phrase, d'imposer au génie de la langue berbère un moule structurel extérieur — d'un énoncé tel que *YEKKREZ UfellaH*⁹⁰ ne sera pas « le paysan a labouré » (traduction réalisée à partir d'une construction active basée elle-même sur des schèmes mentaux classiques de type « indo-européens »), mais en réalité *YEKKREZ UfellaH* signifiera « il y a [prédicat d'existence] labour [par] le paysan ».

Et une phrase telle que *YEKKREZ Yiger* (*Yiger* forme d'annexion du terme *iger*, « champ ») que l'on traduira en français par une tournure passive classique « le champ est labouré » signifiera en réalité « il y a labour [par] le / du champ ».

Les verbes, extrêmement nombreux à ce qu'il semble, qui autorisent les deux énoncés, c'est-à-dire passif ou actif, sont qualifiés par les berbérisants modernes de *réversibles* ou *symétriques*. Or c'est là une marque et la preuve d'un grand archaïsme de la part du berbère.

Et c'est également là que doit se trouver la solution au problème, particulièrement difficile, voire insoluble, que pose la langue basque. A l'origine, une forme comme **da-DU-da* > *dut* ne devait en conséquence ni signifier « il est eu par moi » (d'après les passivistes) ni « je l'ai ».

Cette forme devrait s'interpréter en réalité de la façon suivante : « il y a [prédicat d'existence] possession / “idée de posséder” [par] moi (= *nik* → à comparer au surplus avec le pronom personnel apparaissant dans les parlers kabyle et touareg *nek*, « moi ») ».

⁸⁷ C'est-à-dire 'complément d'agent à l'ergatif' + 'participe défini' + 'auxiliaire *izan*'.

⁸⁸ C'est nous qui soulignons. En ce qui concerne la notion de « prédicat d'existence », cf., *infra*, les travaux de Martinet à propos du basque.

⁸⁹ Chaker, *op. cit.*, p. 135

⁹⁰ Etant donné que, on le sait, *ufellaH* est la forme que revêt le mot *afellaH* lorsque celui-ci est en « état d'annexion ».

C'est uniquement parce que la langue basque est en réalité une langue extrêmement primitive, sans qu'il faille y voir là aucune connotation péjorative, que nous en sommes réduits à interpréter de manière « active » ou « passive » un tel énoncé, ce qui implique que les tenants de la passivité et les opposants à cette théorie avaient à leur façon tous les deux raisons.

Le fait venant étayer ce point de vue est la suivant : il existe en basque des verbes appelés, selon l'ancienne terminologie employée par Lafitte, « déponents », c'est-à-dire des verbes ayant toutes les caractéristiques des transitifs mais possédant néanmoins un sens intransitif : *urak diraki*, « l'eau bout » (alors que la « logique » eût plutôt exigé **ura diraki*)⁹¹.

La question qui intéresse dès lors tous les spécialistes de la langue basque peut se résumer ainsi : pourquoi faut-il en effet assigner le cas ergatif [+ -K] aux sujets des verbes tels que *iraki(tu)*, « bouillir » ou *iraun*, « durer » alors que ceux-ci ne peuvent pas être accompagnés d'un objet [= verbes inergatifs] ?⁹²

La théorie « classique » de la passivité étant d'emblée, et, on l'a vu, à juste titre, écartée (elle eût traduit *urak diraki* par « *[il] est bouilli par l'eau »), les auteurs intéressés par cette question se trouvent dès lors dans l'obligation de se lancer dans une série d'explications et de démonstrations d'une complication extrême, des démonstrations du reste toutes plus ingénieuses, laborieuses et tortueuses les unes que les autres — comme le reconnaissent implicitement tous les auteurs de ces mêmes explications.

Ces dernières se caractérisent toutes en effet par une grande « technicité », mais ce qui est vraiment le plus curieux est le fait qui suit : aucun auteur, quelle que soit la « technicité » de la démonstration mise avant, n'est à l'heure actuelle en mesure d'apporter une solution véritablement convaincante à ce problème⁹³. Les principales études sont celles de D. M. Perlmutter, B. Levin, G. Rebuschi, etc.

Nous citerons uniquement l'hypothèse ainsi que quelques-unes des conclusions provisoires auxquelles arrive un autre de ces auteurs⁹⁴ :

« Dans les langues ergatives [= basque], comme dans les langues accusatives, l'assignation du cas dépendant serait liée à la présence d'une structure de type transitif, mais il serait néanmoins position objet fût vide ».

La suite du raisonnement est celle-ci :

⁹¹ Actuellement, on emploiera plutôt les termes de « inaccusatifs » (verbes intransitifs tels que *ibili*, *joan*, etc., dont le sujet est en position d'objet : *gatua ibili da*, « le chat a marché » ; et les « inergatifs », c'est-à-dire des verbes construits à partir de *ukan* / **edun* sans qu'il soit possible de spécifier l'objet, lequel la plupart du temps est même indéfinissable : *urak diraki* / *irakitzen du*, « l'eau bout » (objet = \emptyset).

⁹² En effet, lorsque l'eau bout, « elle ne bout rien » (objet = \emptyset), c'est elle qui bout (autrement dit l'eau, comme on pourrait le croire à tort, *ne bout pas* les pâtes, c'est uniquement le fait de bouillir qui permet l'ultérieure cuisson des aliments, pâtes ou autres. Les autres exemples sont connus : *gerlak dirau*, « la guerre dure » (objet = \emptyset), etc.

⁹³ Pour un tour d'horizon des principales hypothèses concernant ces difficiles questions, cf., entre autres, Jean-Baptiste Coyos, 1999, *Le parler basque souletin des Arbailles : une approche de l'ergativité*, pp. 29-38 ; et également la bibliographie, pp. 401-410.

⁹⁴ Oyharçabal, 1994, « Contribution de la comparaison typologique à une analyse des rapports ergativité / (in)transitivité en basque », pp. 141-142 ; cf. aussi Oyharçabal, 1992, « Structural and Inherent Case Marking : Ergaccusativity in Basque », in J. Lakarra & J. Ortiz de Urbina *Syntactic Theory and Basque Syntax*, in *Anejos del Anuario del Seminario de Filología vasca "Julio de Urquijo"*, Saint-Sébastien.

« Marantz fait pour cela appel à la notion de visibilité : dans les langues qui, comme le géorgien, assignent le cas ergatif aux sujets des verbes inergatifs, la position objet, bien que vide⁹⁵, serait considérée comme visible (et donc active, pour permettre ensuite l'assignation du cas dépendant — l'ergatif — au sujet), alors qu'à l'inverse en esquimau cette position serait invisible, de telle sorte que le cas dépendant, en l'occurrence l'ergatif, serait inassignable ».

L'explication de ce phénomène serait par conséquent la suivante :

« L'avantage de ce type d'approche est qu'elle s'accommode bien du fait relevé dans le présent travail à propos du basque, selon lequel la plupart des constructions inergatives résultent de formations détransitivisées ».

Autrement dit, « les principales constructions inergatives du basque [devraient être analysées] comme des formations lexicales détransitivisées, résultant ou bien d'une incorporation de l'objet réalisée au niveau du lexique dans les locutions, ou bien d'une saturation à ce même niveau du rôle thématique de l'objet dans le cas des verbes à objet canonique effacé. »

Si cette hypothèse de travail, dont les quelques lignes citées ci-dessus ne constituent qu'un bref, quoique scrupuleusement exact, résumé, est, pour dire le moins, sophistiqué, l'explication de cet hypothétique phénomène de « détransitivisation »⁹⁶ ayant alors affecté en basque les verbes « inergatifs » n'en reste pas moins d'une grande complication.

En réalité, pour expliquer l'existence en basque de verbes « inergatifs », l'explication la plus réaliste, « économique » et cohérente serait celle qui prendrait appui sur le phénomène de *réversibilité* connu des verbes berbères dont nous avons parlé auparavant, une explication qui rejoindrait en outre, ce qui ne manquera ici de donner du poids à la présente explication, l'hypothèse de travail, entre autres, de Martinet concernant le « prédicat d'existence » pouvant caractériser la langue basque — une hypothèse de travail que cet auteur n'avait pas, il faut le souligner, bâtie à partir du cas berbère, ce qui en revanche est le cas ici ; donc cela tendrait à montrer que, ce faisant, cela permet d'arriver aux mêmes conclusions que celles d'André Martinet mais par des voies différentes⁹⁷ — à savoir, le cas concret du berbère semble donner raison à Martinet.

Autrement dit, *urak diraki* doit en réalité signifier « il y a [prédicat d'existence] ébullition, bouillonnement [*par*] l'eau / [*de*] l'eau ».

Ce qui permettrait de comprendre la présence du cas ergatif dans *urak* sans avoir la nécessité de faire appel à d'autres types de démonstrations, toutes d'une complication extrême. Pierre Lhande paraît conforter ce point de vue puisque d'après son dictionnaire *irakitu* signifie « bouillir, brûler, éprouver une chaleur intense », mais également « être en ébullition ».

En effet, on a remarqué depuis longtemps l'existence en basque de plusieurs verbes « à double face », à savoir :

⁹⁵ C'est-à-dire = Ø, comme en basque dans *urak diraki*, « l'eau bout » où l'objet = Ø.

⁹⁶ Autrement dit, plus simplement, il s'agirait là du phénomène expliquant les raisons pour lesquelles il faut obligatoirement dire *urak diraki* [+ ergatif (= K) bien que *irakitu* soit pourtant intransitif] au lieu de **ura diraki* (rappelons ici que « c'est l'eau qui bout » ou, sin on préfère, qu'il n'y a pas de C.O.D.)

⁹⁷ André Martinet, 1974, *La linguistique synchronique*, pp. 211-227, soulignait en effet que le basque « ignore le syntagme sujet-prédicat et construit régulièrement ses énoncés par détermination successives d'un prédicat d'existence », voire que le verbe basque « ignore la catégorie de voix. L'action y est présentée en elle-même, sans orientation par rapport aux participants ». L'analogie des faits basques avec les faits berbères serait dès lors remarquable.

a) Le verbe *hil*, qui tantôt signifie « mourir, être tué » (voix passive : *hil da*, « il est mort » et *otsoak hila izan da*, « il a été tué par le loup ») et tantôt « tuer » (voix active : *hil dute*, « ils l'ont tué »).

b) Le verbe *izan*, qui tantôt signifie « être » (voix passive : *izaiten da*, « il est (habituellement) ») et tantôt « avoir » (voix active : *izaiten du*, « il l'a (habituellement) »).

c) Le verbe *joan*, qui tantôt signifie « aller » (voix passive : *joan da*, « il est allé ») et tantôt « amener, emmener, porter, emporter, remporter, ramener, enlever, effacer » (voix active : *Denborak izkiribu guzia joan dio liburuari*, « le temps a effacé les caractères du livre » d'après Lhande).

La seule façon d'expliquer cette bizarrerie serait en conséquence d'admettre que nous aurions là un phénomène étrange — du point de vue des langues romanes, c'est-à-dire des schèmes mentaux indo-européens, mais un phénomène qui n'en resterait pas moins réel — de réversibilité connu de la langue berbère, c'est-à-dire, on l'a vu, que ces énoncés basques impliqueraient que le syntagme prédicatif verbal serait en réalité un prédicat d'existence entretenant avec l'indice personnel et l'explication lexicale de celui-ci une relation non spécifié, à savoir : un type de relations telles que celles de « agent », « patient », etc. décrites d'ordinaire dans les diverses grammaires classiques qui ont pour objet la description, entre autres, des langues romanes environnantes.

Autrement dit, à titre d'exemple, les traductions, nécessairement imparfaites, seraient, dans le cas du verbe *izan*, les suivantes :

a) *izaiten da*, « il est (habituellement) » → d'après la présente hypothèse : trad. litt. « il y a [prédicat d'existence] présence / “idée de présence” ».

b) *izaiten du*, « il l'a (habituellement) » → d'après la présente hypothèse : trad. litt. « il y a [prédicat d'existence] présence / “idée de présence” [par] elle / lui », c'est-à-dire ce qu'autrefois les tenants de la passivité traduisaient d'ordinaire ainsi : « *il est eu par elle / lui ».

Cela peut paraître étrange, voire absolument déroutant, mais uniquement si l'on s'obstine à appliquer au basque des moules extérieurs au génie de la langue en lui appliquant des schèmes mentaux qui lui seraient étrangers, c'est-à-dire si on essaie à tout prix de traduire tantôt de manière passive tantôt de manière active des énoncés qui en réalité ne sont ni passifs ni actifs — en partant naturellement du principe que la façon usuelle de former actuellement le passif en basque résulte d'un calque relativement récent d'une formation équivalente issue des langues romanes environnantes : « *il a été vu par Pierre* » → *Piarresek ikusia izan da*.

6. Conclusion

Le basque serait ici, d'après cette hypothèse, apparenté du point de vue typologique au berbère étant donné que certains verbes basques seraient donc, comme ici en l'occurrence en kabyle, réversibles, c'est-à-dire autoriseraient à la fois un emploi passif et actif sans entraîner aucune modification formelle — constructions actives ou passives se reflétant alors obligatoirement, et uniquement, dans les traductions approximatives réalisées, répétons-le, d'après les schèmes mentaux propres aux langues romanes.

Cette hypothèse de travail présente en effet certains avantages :

1) Elle permet de faire sauter le « verrou » introduit, on l'a vu, par les structuralistes, à savoir : l'existence du passif implique l'existence d'une construction active, etc. Or la langue basque n'étant à l'origine, d'après la présente hypothèse, ni active ni passive (absence de

diathèse ou catégorie de voix en basque et neutralité du verbe), les objections structuralistes, entre autres, de Michelena ne tiennent plus.

2) Elle permet de fournir une explication, à la fois cohérente et « économique »⁹⁸, à l'existence, jusqu'à présent problématique, de verbes « inergatifs » en basque et cela sans qu'il soit nécessaire de se lancer dans de longues démonstrations, au surplus d'une grande complication et la plupart du temps imparfaites. Elle fournit également une explication à l'existence en basque de verbes « à double face ».

⁹⁸ L'« économie » ou, si on préfère, la simplicité des modèles théoriques mis en avant étant toujours dans ce type de recherches, on le sait, une garantie de « vraisemblance », la complication étant d'ordinaire synonyme d'« invraisemblance ». L'explication d'un phénomène peut être complexe, voire extrêmement complexe, mais les modèles théoriques au sein desquels s'inscrivent obligatoirement un de ces ou ces phénomènes se caractériseront toujours par une grande simplicité.

Bibliographie

- AZKARATE, M. & ALTUNA, P., 2001, *Euskal morfologiaren historia*, Elkarlanean, Saint-Sébastien
- BÄHR, G., 1934, « El Vasco y el Camítico », *Revue Internationale d'Etudes Basques*, 25, pp. 240-244.
- BENVENISTE, E., 1946, « Structure des relations de personne dans le verbe », *Bulletin de la Société de Linguistique*, XLIII, fasc. 1, n° 126.
- BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale, I*, éd. Gallimard, Paris.
- BERTOLDI, V., 1931, « Problèmes de substrat », *Bulletin de la Société de Linguistique*, XXXII, pp. 98-99.
- CHAKER, S., 1983, « A propos du passif berbère », *Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence*, Travaux 2, pp. 129-130.
- DALLET, J. M., 1953, *Le verbe kabyle. Lexique partiel du parler des At'Mangellat*, vol. I, Fort-National, Alger
- GAVEL, H., 1921, « Eléments de phonétique basque », *Revista Internacional de los Estudios Vascos*, 12, an 15.
- GAVEL, H., 1930, « Observations sur la passivité du verbe basque », *Revue Internationale d'Etudes Basques*, 26, pp. 1-26.
- LAFITTE, P., 1931, « Pour ou contre la passivité de la langue basque », *Gure Herria*, pp. 263-271.
- GORROCHATEGUI, J., 1984, *Estudio sobre la onomástica indígena de Aquitania*, Servicio editorial del País Vasco, Vitoria-Gasteiz.
- HAGÈGE, C., 1982, *La structure des langues*, Collection « Que sais-je ? », 4^e édition corrigée 1995, n° 2006, PUF, Paris.
- COYOS, J.-B., 1999, *Le parler basque souletin des Arbailles : une approche de l'ergativité*, L'harmattan, Paris.
- LEVIN, B. C., 1983, *On the Nature of Ergativity*, Thèse, M.I.T., Cambridge, Massachusetts.
- LUCHAIRE, A., 1879, *Etudes sur les idiomes pyrénéens de la région française*, Réédition : Slatkine, Genève, 1973.
- MARTINET, A., 1974, *La linguistique synchronique*, PUF, Paris.
- MARTINET, A., 2005, *Economie des changements phonétiques : traité de phonologie diachronique*, Maisonneuve & Larose, Paris.
- MICHELENA, L., [1961], 1990, *Fonética Histórica Vasca*, coll. *Anejos del Anuario del Seminario de Filología Vasca "Julio de Urquijo" / Obras completas de Luis Michelena ; 4/1*, Diputación Foral de Guipúzcoa, Donostia-Saint-Sébastien.
- MICHELENA, L., 1954, « De onomástica aquitana », *Pirineos 10*, pp. 409-458.
- MUKAROVSKY, H., 1966, « Les rapports du basque et du berbère », *Compte rendu du Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-Sémitiques (GLECS)*, t. X, Paris, pp. 177-184.

MUKAROVSKY, H., 1969, « Baskisch-berberische Entsprechungen [concordances basco-berbères] », *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes (WZKM)*, T. 62, Vienne, pp. 32-51.

MUKAROVSKY, H., 1969, « Über die Lautgesetzmäßigkeiten berberisch-baskischer Entsprechungen [Sur les régularités phonétiques des concordances basco-berbères] » *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft (ZDMG)*, supplément I, XVII^e *Journée Allemande des orientalistes (discours)*, Wiesbaden, pp. 1137-1143.

MUKAROVSKY, H., 1972, « El Vasconce y el Bereber », *Euskera*, XVII, pp. 5-48, article constituant la version espagnole d'un autre article en langue allemande intitulé « Baskisch und Berberisch », *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes (WZKM)*, t. 59/60, Vienne, pp. 52-94

OYHARÇABAL, B., 1991, « Note sur les antécédents romantiques de la théorie de la passivité du verbe dans les études euskariennes », *Anuario del Seminario "Julio Urquijo"*, XXV : 3, pp. 965-975.

OYHARÇABAL, B., 1992, « Structural and Inherent Case Marking : Ergativity in Basque », in J. Lakarra & J. Ortiz de Urbina *Syntactic Theory and Basque Syntax*, in *Anejos del Anuario del Seminario de Filología vasca "Julio de Urquijo"*, Saint-Sébastien, pp. 309-342.

OYHARÇABAL, B., 1994, « Contribution de la comparaison typologique à une analyse des rapports ergativité / (in)transitivité en basque », in *La langue basque parmi les autres. Influences et comparaisons*, dir. Jean-Baptiste Orpustan, Izpegi, Saint-Etienne de Baïgorry, pp. 115-147.

PERLMUTTER, D. M., 1978, « Impersonal passives and the unaccusative hypothesis », in J. Jaeger et alii, *Proceedings of the Berkeley Linguistics Society*, IV.

PRASSE, K., 1972, « Parenté berbère-libyque », chap. II, in *Manuel de grammaire touarègue*, tome III, Copenhague.

REBUSCHI, G., 1982, *Structure de l'énoncé en basque*, Département de recherches linguistiques, Université de Paris VII. Nouvelle édition, Paris, SELAF, 1984.

RESBUCHI, G., 1986, « Pierre Lafitte : le grammairien », *Bulletin du Musée Basque*, n^{os} 113 et 114, *Hommage à Pierre Lafitte*, pp. 117-123

SCHUCHARDT, H., 1923, *Primitiae linguae vasconum : Einführung ins Baskische*, Max Niemeyer, Halle and Saale.

SCHUCHARDT, H., 1972, « Sobre la formación de las flexiones de relación del verbo vasco », *Boletín de la Real Sociedad Vascongada de los Amigos del País*, XXVIII, cuadernos 2^o et 3^o, pp. 217-337 (version espagnole de G. Bähr — revue et corrigée par Angel Goenaga — d'une étude intitulée *Baskische Studien I, Über die Entstehung der Bezugsformen des baskischen Zeitworts*, Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, Vienne, 1893)

TOVAR, A., 1954, *La lengua vasca*, « Biblioteca Vascongada de los Amigo del País », 2^e éd., Saint-Sébastien.

TRASK, R.L., 1997, *History of Basque*. Ed. Routledge, New York / London.

ZYHLARZ, E., 1932, « Zur angeblichen Verwandtschaft des Baskischen mit afrikanischen Sprachen » [« Sur la présumée parenté du basque avec les idiomes africains »], *Praehistorische Zeitschrift*, XXIII, fascicule ½, Vienne, pp. 69-77.